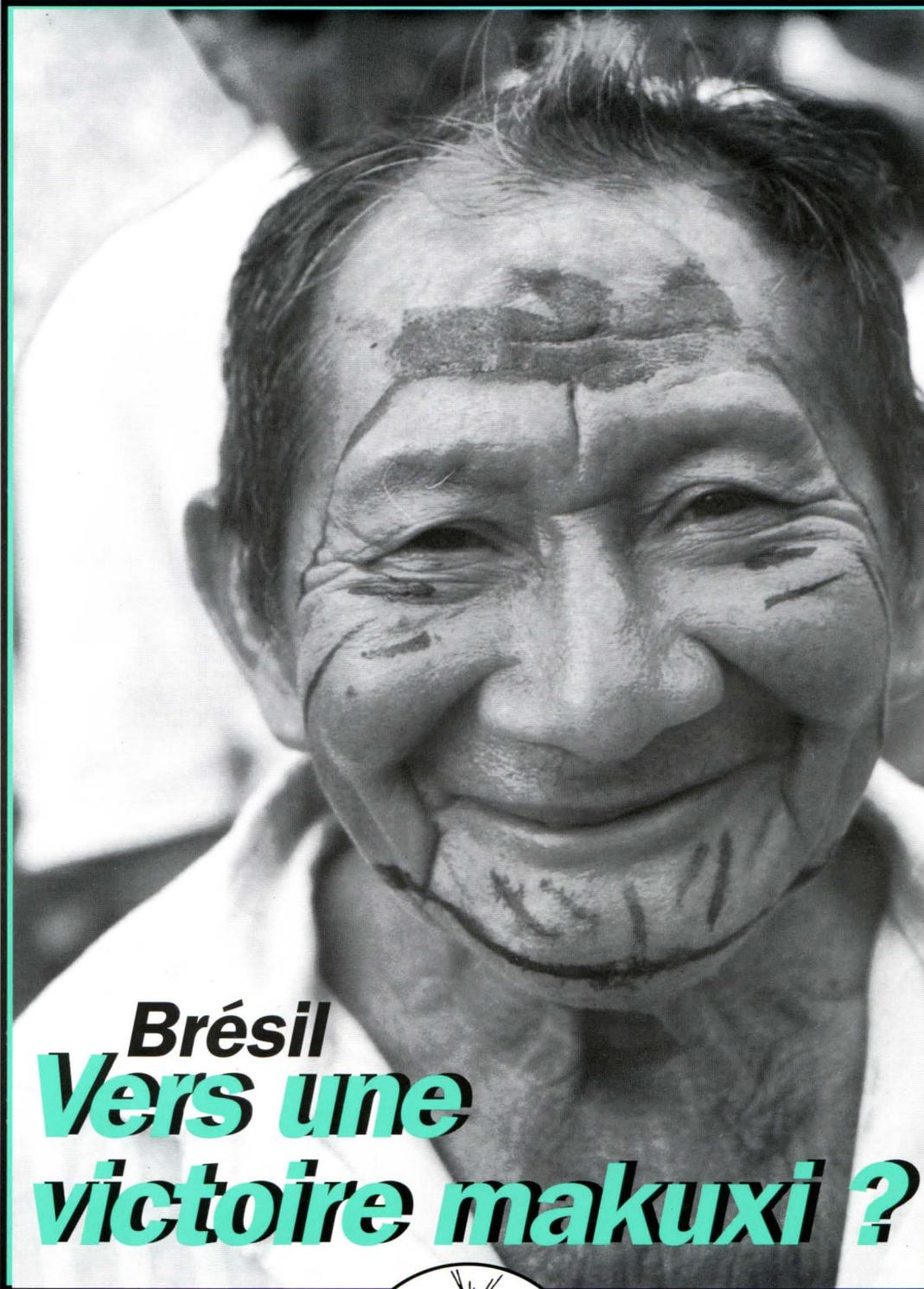


NITASSINAN

notre terre



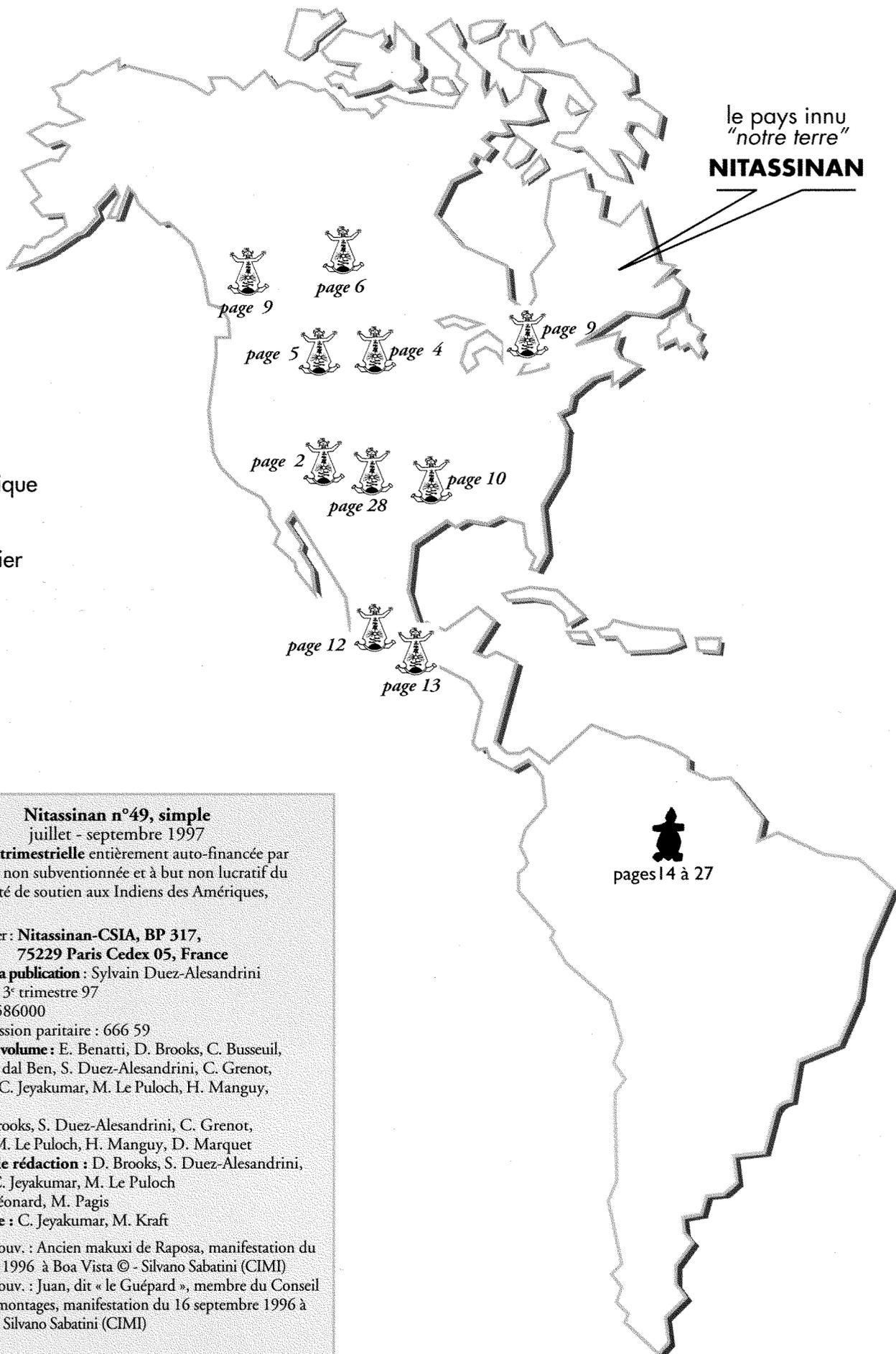
Brésil
Vers une
victoire makuxi ?

N° 49

Comité de Soutien aux

Indiens des Amériques

Nitassinan est une publication du **Comité de Soutien aux Indiens des Amériques**, association loi 1901. Notre objet est la solidarité avec les nations autochtones des Amériques. **Nitassinan** est l'un de nos moyens d'action. Nous sommes indépendants, auto-financés et tous bénévoles. Adhérer au **CSIA**, c'est s'engager aux côtés des nations amérindiennes ; s'abonner à **Nitassinan** c'est en outre participer activement aux campagnes de soutien.



Nitassinan n°49, simple
juillet - septembre 1997

Publication trimestrielle entièrement auto-financée par souscription, non subventionnée et à but non lucratif du CSIA (Comité de soutien aux Indiens des Amériques, Loi 1901)

Adresse courrier : **Nitassinan-CSIA, BP 317,**
75229 Paris Cedex 05, France

Directeur de la publication : Sylvain Duez-Alesandrini

Dépôt légal : 3^e trimestre 97

n°ISSN : 07586000

n° de commission paritaire : 666 59

Rédaction du volume : E. Benatti, D. Brooks, C. Busseuil, O. Colas, G. dal Ben, S. Duez-Alesandrini, C. Grenot, M. Hameau, C. Jeyakumar, M. Le Puloch, H. Manguy, A. Montana

Saisie : D. Brooks, S. Duez-Alesandrini, C. Grenot, F. Hameau, M. Le Puloch, H. Manguy, D. Marquet

Secrétariat de rédaction : D. Brooks, S. Duez-Alesandrini, C. Grenot, C. Jeyakumar, M. Le Puloch

Scans : D. Léonard, M. Pagis

Mise en page : C. Jeyakumar, M. Kraft

Photo 1^e de couv. : Ancien makuxi de Raposa, manifestation du 16 septembre 1996 à Boa Vista © - Silvano Sabatini (CIMI)

Photo 4^e de couv. : Juan, dit « le Guépard », membre du Conseil indigène des montages, manifestation du 16 septembre 1996 à Boa Vista - © Silvano Sabatini (CIMI)

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Droit à la terre

- Big Mountain** / «Voilà comment la terre nous connaît.» 2
traîtés / Terres indiennes aux USA, des jugements mitigés. 4
résurgence / Massacre de bisons à Yellowstone 5
Canada / Les autochtones négocient leur avenir. 6

Droits de l'homme

- flagrant délit** / Une justice à deux vitesses 9
prisonniers / Derrière les barreaux texans 10
Mexique / Disparition au Guerrero 12
Chiapas / La marche de l'espoir des zapatistes 13

Dossier

- Les Makuxi défient l'État brésilien 14
La Constitution bafouée 16
Violation des terres autochtones 17
Les enfants du Soleil 18
Les éleveurs encerclent les Indiens 20
La résistance du village de Maturuca 21
Le retour à la « maloca » 23
L'éducation, une autre priorité 24
Yanomami et Makuxi : une solidarité naturelle 26
La ville aux rêves brisés 27
Le mouvement des Sans-Terre 27

Société

- Mexique/USA** / La frontière de l'exclusion 28

Art et culture

- musique** / Une paire de nattes et beaucoup de talent ! 31

Des 4 directions

- festival** / Quand les Indiens prennent la plume. 32

bulletins d'abonnement et d'adhésion 33

L'année 1997 a été marquée par la commémoration du vingtième anniversaire de la première conférence des Nations unies sur la question de la violation des droits des peuples amérindiens.

En effet, en septembre 1977, rompant avec plusieurs générations de deuil et de silence, plus de cent nations amérindiennes, venant de quinze pays, se sont rendues en délégation au siège de l'O.N.U. à Genève et ont imposé la reconnaissance de leur existence comme peuples souverains. C'est cette mobilisation amérindienne qui a conduit, en 1981, à la création au sein de la *Commission des Droits de l'homme de l'O.N.U.* du *Groupe de travail sur les peuples autochtones*. Depuis lors, cette instance se réunit chaque année afin d'entendre les revendications des indigènes venus des quatre directions.

De nombreux peuples autochtones ont démontré dans leurs pays respectifs, ainsi qu'au niveau international, qu'ils n'étaient pas prêts à abandonner leurs droits sur leurs terres. Parmi eux, les Makuxi du Brésil qui continuent à lutter pour la reconnaissance de leurs droits et la démarcation de leur territoire. Dans ce combat de David contre Goliath, les Makuxi n'ont jamais baissé les bras. Leur détermination est en train de faire plier le gouvernement brésilien, poussant même l'ambassadeur du Brésil aux Nations unies à mentionner leur cas lors de la dernière session du *Groupe de travail sur les peuples autochtones*.

Nitassinan-CSIA suit depuis plusieurs années le combat des Makuxi (reportez-vous au numéro 32/33 de notre magazine) et nous voulons une nouvelle fois rendre hommage à leur détermination en leur consacrant ce dossier...

Sylvain Duez-Alesandrini

Nitassinan-CSIA demande à ses fidèles lecteurs de l'excuser du retard pris dans la parution de ce numéro. L'équipe a été débordée de travail l'été et l'automne derniers : participation à la conférence de l'O.N.U., au meeting européen des *Comités de Soutien aux Indigènes d'Amérique du Nord - Berlin 97*, au *Festival des peuples minorisés* à Douarnenez, organisation de la Journée d'octobre, etc.

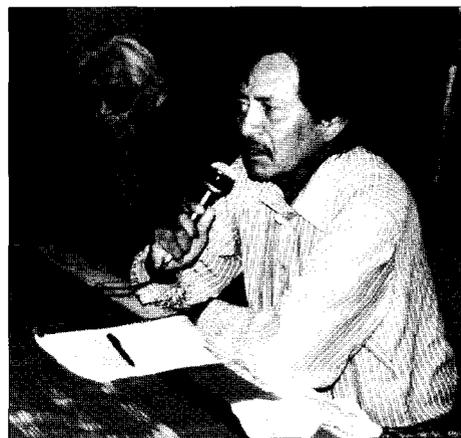
Alors que nous bouclons ce numéro, nous recevons les nouvelles suivantes de Giorgio dal Ben : Maturuca, le 24 octobre 1997 (...) Les Indiens ont expulsé les chercheurs d'or de la vallée du Kinu. (...) Ils ont riposté à l'installation, par le gouvernement du Roraima, d'une mairie à Iramutà dans le but d'interdire la démarcation du territoire (...). Les Indiens ont également stoppé la construction d'une usine hydroélectrique. Ils gagnent du terrain grâce au bétail et construisent de nouveaux villages. Ils réussissent assez bien à contrôler la consommation de boissons alcoolisées. Les politiciens locaux ont tenté de les dresser les uns contre les autres et certains villages sont contrôlés par l'Assemblea de Deus et les Batistas Americanos [NDLR : des sectes religieuses]. Tout cela crée une grande confusion, mais la plupart des communautés autochtones restent fidèles à la lutte.

Nous informons nos adhérents, abonnés et lecteurs de la région parisienne que notre prochaine réunion publique aura lieu exceptionnellement le second jeudi de janvier, le 8, à 20 heures, au CICP, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris (métro Boulets-Montreuil).

Nitassinan encourage la reproduction des articles publiés dans ses pages, à la condition de citer les sources (publication d'origine, auteur) et leur provenance (**Nitassinan** n°..., traducteur).

« Voilà comment la terre nous connaît. »

Le conflit continue à Big Mountain (cf. Nitassinan N°44). Les traditionalistes dineh (navajo) résistent toujours afin de rester sur la terre de leurs ancêtres et la préserver de la destruction par la mine de charbon à ciel ouvert de la Peabody Coal Company. Bien que certains Dineh aient accepté, par désespoir, de signer un accord avec le gouvernement et les conseils tribaux, les Anciens et leurs familles refusent de se soumettre. Nitassinan a rencontré l'un de leurs porte-parole en avril 97.



Roberta Blackgoat et Kee Watchman pendant la tournée organisée en France par Nitassinan, en novembre 1996.

Kee - Mon nom est Kee Watchman. Je suis membre de la nation dineh. Je parle pour mon peuple depuis plus de 10 ans, pour les communautés traditionalistes de la région de Big Mountain. Cela fait plus de 20 ans que nous nous battons contre le déplacement forcé de nos familles. Je ne suis pas le seul porte-parole des gens de Big Mountain, il y a d'autres femmes et hommes qui parlent pour eux. Je suis allé aux Nations unies le mois dernier, où j'ai participé à une session de la commission des Droits de l'Homme le 18 mars. J'ai pu faire des interventions et rencontrer d'autres délégués. J'ai aussi rencontré des leaders en Allemagne et en France. Le programme de relogement qui nous est présenté va totalement détruire notre culture et notre religion, et déjà il nous divise. Il y a une division entre les générations et même entre les traditionalistes navajo et hopi qui ont longtemps vécu ensemble et se sontentraîés.

Nitassinan - Plusieurs de nos lecteurs ont écrit au conseil tribal hopi et nous ont ensuite reproché de prendre parti pour les Navajo. Peux-tu leur expliquer quelle est la situation exacte ?

K. - Le gouvernement tribal hopi se veut honnête et affirme qu'il n'y a pas de conflit, mais les traditionalistes que nous rencontrons sont eux-mêmes en conflit avec leur gouvernement. Leur religion et leur culture ne sont pas respectées par leur propre conseil tribal. Donc les Hopis aussi sont divisés et les traditionalistes ne participent pas au vote pour le gouvernement tribal, ils suivent une voie indépendante. Les traditionalistes hopi disent à leurs frères et sœurs dineh de ne pas signer le programme de relogement, de rester sur leurs terres, que c'est le seul moyen pour qu'elle ne soit pas

détruite par la *Peabody Coal*, le gouvernement tribal hopi et le gouvernement navajo.

N. - Recevez-vous des soutiens aux États-Unis ?

K.- Oui, bien sûr, surtout des étudiants. Ils sont conscients de ce qui se passe et des préjudices causés à notre peuple. Ils nous approvisionnent en nourriture et en vêtements. D'autres, comme les étudiants de l'université de l'État de Washington, sont en ce moment sur le terrain. Il y a aussi des organisations en Californie et en Arizona qui apportent une aide au niveau juridique.

N - Quels sont les derniers développements légaux ?

K. - Le tribunal n'a pas encore rendu sa décision. Le Sénateur d'Arizona, McCain, a rédigé un projet de loi (Settlement Act) et l'a présenté au Congrès. Il est toujours question de négociations à venir. En fait, l'été dernier, le Sénateur McCain a organisé une audition à Washington, D.C. Ils ont invité les gens de Big Mountain. J'en faisais partie. Mais seulement deux personnes ont pu prendre la parole. Elles ont exprimé notre refus catégorique du plan de relogement qui détruirait notre mode de vie traditionnel et nos pratiques religieuses. Le Sénateur a promis d'envoyer son assistant sur place et, effectivement, deux experts de Washington sont venus à Big Mountain. Ils ont rencontré et écouté nos frères leur raconter les combats de leurs vies et les promesses non tenues. Ils sont repartis avec ces messages pour John McCain et le peuple a vraiment cru qu'il ferait quelque chose. Mais, après, on a su qu'il avait déjà bouclé son projet et que tout avait été signé entre temps.

N. - Peux-tu préciser comment le plan de déplacement affecterait votre mode de vie traditionnel ?

K. - Mon peuple vit sur cette terre depuis plus de 1000 ans. Tout l'enseignement de nos arrière grands-pères, de nos arrière grands-mères nous a été transmis. Dans la région de Big Mountain et de Red Water Spring, en particulier, des personnes continuent d'enseigner le mode de vie et la religion qui ont toujours eu cours sur nos territoires, ce qui inclut les sites et les sources sacrés où notre peuple a coutume d'aller prier encore aujourd'hui. C'est là que poussent nos médecines, c'est là que nous trouvons l'eau sacrée que nous utilisons dans nos cérémonies. Nous avons un grand respect pour cette terre. Moi-même, je ne suis pas né à l'hôpital comme les jeunes d'aujourd'hui. Mon cordon ombilical a été redonné à la terre avec une prière. Voilà comment la terre nous connaît, comment elle est en connexion avec nous, avec notre enseignement, nos chants, nos prières. Voilà pourquoi cette terre est importante pour les traditionalistes dineh, pourquoi ils ne veulent pas qu'elle soit détruite par la *Peabody Coal*. Ils veulent pouvoir continuer à s'asseoir sur leur terre.

Le processus de médiation se déroule depuis plus de cinq ans entre le gouvernement américain, le gouvernement tribal hopi, le Bureau des Affaires Indiennes et le gouvernement navajo, et nous essayons d'expliquer pourquoi nous ne voulons pas partir. Cela a été signalé à toutes les autorités qui doivent signer.

N. - Parle nous des relations claniques entre Navajo et Hopi.

K. - Les relations claniques entre traditionalistes navajo et hopi sont très anciennes. Il existe une histoire à ce sujet. Dans le passé, mon peuple vivait déjà ici, et un jour des Hopi qui se trouvaient dans le coin de Keams canyon, ont vu une lumière tout en haut du versant est du Pic San Francisco. Le lendemain, ils sont partis dans cette direction mais ils n'ont pas réussi à trouver l'endroit et la nuit suivante ils ont encore observé la faible lumière. Ce n'est qu'après quatre tentatives qu'ils ont enfin localisé l'endroit, et lorsqu'ils sont arrivés, ils ont rencontré des Dineh assis autour d'un feu. Ils ont alors remarqué que les sacs à tabac qu'ils portaient étaient très semblables aux leurs. Brandissant son sac à tabac, un Hopi déclara : « Maintenant nous sommes frères ! » Aujourd'hui encore il y a des membres du clan du tabac dans certains villages hopi, et d'autres également autour de Big Mountain (1). Mon arrière arrière-grand-père, qui a fait partie de la longue marche conduite par Kit Carson jusqu'à Fort Sumner au XIX^e siècle, appartenait au clan de l'Aigle et il existe quelques personnes du clan de l'Aigle dans certains villages hopi. Ils sont frères et sœurs. Il y a également ceux du clan de l'Eau amère, comme Roberta Blackgoat, dont certains Hopis font aussi partie. Voilà ce que les Anciens veulent à tout prix préserver, les liens ancestraux, s'asseoir ensemble, parler comme avant le programme de déplacement forcé. Mais les gouvernements continuent à les diviser.

N. - Lorsque vous faites des rassemblements de printemps, est-ce que les traditionalistes hopi y participent ?

K. - Oui, bien sûr ! Mais ils viennent en cachette de leur gouvernement. Lorsqu'ils retournent dans leurs villages, ils risquent la prison. C'est ce qu'ils disent. Avec nous, ils parlent de leur engagement religieux, du respect qu'ils ont pour la terre et condamnent leur gouvernement tribal, le gouvernement américain, le gouvernement navajo et les gens de la *Peabody Coal* pour tout ce qu'ils font contre eux.

Il y a une autre chose que j'aimerais dire, spécialement aux jeunes. En 1945, pendant la guerre entre les États-Unis et le Japon, alors que les Américains étaient en train de perdre, les gens de mon peuple ont été recrutés par l'Oncle Sam. Ils sont venus désigner des hommes dans la quarantaine et même des jeunes et leur ont dit d'aller faire la guerre. Bon nombre d'entre eux ne parlaient pas anglais et ne savaient même pas

lire ni signer leur nom. On les a forcés à y aller. D'autres ont été obligés de fabriquer des munitions dans les usines de l'armée. Beaucoup étaient des femmes. Ce sont tous des Vétérans. Et quand ils ont vu les États-Unis sur le point de perdre la guerre, les Dineh ont décidé de faire quelque chose. Ils ont proposé aux généraux d'utiliser notre langue pour transmettre les messages, car c'est une langue qui n'est connue que par nous. Les généraux ont accepté. Ils ont commencé à communiquer par radio en donnant des noms d'insectes, de poissons ou d'oiseaux aux sous-marins, aux bombardiers, aux tanks, et à l'ennemi japonais. Cela a semé la confusion chez les Japonais. Et ainsi nos Vétérans ont gagné la guerre, en utilisant notre langue pour les communications. Cela a permis de sauver beaucoup d'Américains, et ces États-Unis qui se disent champions des Droits de l'homme, ce sont eux qui, quarante ans après, ne respectent même pas les gens qui les ont sauvés !

N. - Quel avenir vois-tu pour les jeunes vivant à Big Mountain ?

K. - Leurs droits ont été bafoués par les gouvernements hopi et américain. Ils ressentent le besoin de se relier à la terre où ils vivent, ils veulent construire une belle maison, avoir du bétail et des champs plus grands. C'est à ça qu'ils pensent, mais on leur dit de dégager et d'aller vivre sur d'autre terres ou bien en ville. La plupart se sentent perdus. Peut-être que le plan de relogement, avec 3 acres en location, est une solution pour eux, mais ils ne savent pas quoi décider. Ils voudraient faire quelque chose, en plus de leur maison ; ils sont allés à l'école et voudraient faire du commerce. Ils avaient décidé de construire ensemble une école pour leurs enfants, près d'où ils habitent. Ils avaient choisi un endroit où il y avait un bel emplacement pour une petite école. C'est le projet qu'ils avaient en tête, si on leur rendait leur terre, mais cela leur a été pris, cela leur a été interdit. Actuellement, ils sont très mal car ils ne souhaitent pas continuer à vivre avec d'autres communautés, dans des petites villes. Tout cela est très difficile pour nous. Le gouvernement tribal navajo n'est pas de notre côté, il souhaite vraiment nous voir disparaître. Mais nous ne voulons pas que ces jeunes nous quittent, nous voulons qu'ils se tiennent derrière nous. Malheureusement, c'est leur avenir qui a été brisé avec leur projet et il y en a très peu qui sont prêts à continuer de se battre.

Un autre mot à propos des gens d'ici, d'Europe. Des jeunes Allemands sont venus passer quelque temps à Big Mountain, et

ces jeunes Européens ont parfaitement compris ce qui affectait les jeunes de Big Mountain. Selon moi, il faudrait que plus de jeunes étrangers se rendent à Big Mountain pour échanger leurs idées et aider les jeunes Navajo, pour qu'ils restent solidaires des Anciens de façon à recevoir leurs enseignements et à garder le contact avec la langue. Voici ce que j'aimerais vraiment pour nos jeunes : construire quelque chose directement sur la terre, installer un bâtiment communautaire où nous pourrions avoir des ordinateurs et un tas d'autres choses, pour qu'ils continuent à apprendre et en même temps restent proches de leurs parents et grands-parents. Autrement ce sera la dispersion. C'est la chose la plus importante et nous avons besoin d'aide pour essayer d'y parvenir.

Entretien : Caroline Grenot et Sylvain Duez-Alesandrini, avril 97

Traduction : Olivier Colas et Henri Manguy

Mise en forme : Catherine Jeyakumar

1. voir Nitassinan n°48, p 3

La résistance continue...

En août dernier, le conseil tribal hopi a ordonné l'inventaire et la confiscation d'une partie du bétail des derniers résistants dineh. Les policiers hopi ont dû faire face à la détermination des familles et de leurs supporters. Il y a eu plusieurs arrestations et des menaces ont été proférées par les policiers hopi, notamment à l'encontre de Kee Watchman.

Le 18 octobre, huit Dineh de Big Mountain ont déposé une plainte au niveau fédéral dénonçant le déplacement forcé de leur communauté et l'accord de compromis qui leur a été proposé. Ce document est une

atteinte aux droits de l'homme et viole leurs droits traditionnels.

Six des huit plaignants ont refusé de signer l'accord de compromis et les deux autres ont déclaré qu'ils avaient été forcés à le faire.



Continuez de protester auprès de :

-Hopi Tribal Chairman Ferrell Sekacucu

Tel : 001-520-734 94 97, Fax : 001-520-734 66 65

-Senator John McCain

Tel : 001-202-224 22 35, Fax : 001-202-228 28 62

Terres indiennes aux USA, des jugements mitigés.

Droit à la terre

Depuis octobre 1996, des décisions de justice reconnaissent les droits territoriaux de deux nations indiennes du Dakota du Sud. Par contre, les droits acquis par les Indiens lors des traités signés au XIX^e siècle sont gravement remis en cause.

Depuis l'été 1995, les Yankton - l'une des tribus composant la Grande Nation Sioux - attendaient la décision d'une cour d'appel dont allait dépendre leur avenir. En juin, le juge Lawrence Piersol avait rendu un arrêt selon lequel, contrairement à ce que prétendait l'État du Sud Dakota, les limites de la réserve yankton demeuraient intactes, telles qu'elles avaient été définies par le traité de 1858. Le Dakota du Sud qui considérait depuis 1975 la réserve comme "éteinte", fit aussitôt appel de la décision (voir *Nitassinan* n° 43, p 2-3).

La Cour d'Appel vient de débouter l'État et de confirmer la décision du tribunal de première instance : les limites de la réserve demeurent celles du traité de 1858. Mais les Yankton ont dû dépenser 200 000 dollars pour faire valoir leurs droits devant les tribunaux. Heureusement qu'ils possèdent un casino ! Le procureur général adjoint de l'État annonce maintenant son intention de porter l'affaire devant la Cour Suprême des États-Unis.

A l'automne 95, le Dakota du Sud faisait par ailleurs appel de la décision du ministre de l'intérieur de mettre sous statut fédéral 35 hectares achetés par les Lakota de Lower Brule. La 8^e Cour d'Appel donnait raison à l'État, estimant que l'acte, pris en vertu des dispositions de la loi de Réorganisation Indienne de 1934, était inconstitutionnel. Cette décision menaçait les centaines de milliers d'hectares qui avaient été restitués aux Indiens depuis l'application de la loi de 1934 (voir *Nitassinan* n° 45,

p. 7-8). Mais la Cour Suprême vient de casser la décision de la Cour d'Appel et de reconnaître le droit du ministre de l'intérieur de mettre sous tutelle fédérale des terres acquises par une tribu indienne. Le Dakota du Sud envisage de porter plainte à nouveau. Ces décisions de justice, bien qu'encourageantes pour les Indiens, ne doivent pas faire oublier leurs droits bafoués.

En janvier 95, les Menominee du Wisconsin avaient, de leur côté, demandé à un tribunal d'étudier les dispositions des traités signés en 1837 et 1851, afin de rétablir leurs droits de chasse et de pêche sur le territoire qu'ils avaient dû céder aux États-Unis. Il s'agit de terres publiques situées dans le centre et l'est du Wisconsin, ainsi que des rives des Lacs Michigan et Winnebago.

Un traité frauduleux

Or, il ressort de la lecture des textes que les droits reconnus aux Menominee n'avaient été accordés qu'à titre provisoire et ne devaient durer que tant que les terres n'auraient pas été arpentées et mises en vente auprès des colons... Les chefs signataires n'avaient nullement été avertis de cette importante restriction.

En 1855, le traité de Fort Elliot était signé entre les États-Unis et la plupart des tribus indiennes de l'Oregon (*). Les tribus acceptaient de se retirer sur les réserves, mais conservaient des droits de pêche, de chasse et de cueillette sur une partie de leurs anciens territoires. En 1865, un second "traité" était conclu avec les Warm Springs signataires du traité de Fort Elliot, qui était présenté comme un moyen pratique de leur accorder des sauf-conduits pour sortir de la réserve sans être abattus par l'armée comme Indiens "hostiles". Plusieurs tribus avaient en effet pris les armes après avoir trouvé les

réserves qui leur étaient assignées déjà occupées par des colons. Mais, en réglementant leurs déplacements, l'arrangement de 1865, retirait de fait aux Warm Springs l'exercice de leurs droits de pêche et de chasse en dehors de la réserve. Depuis lors, la Nation warm springs s'efforce de faire annuler comme frauduleux ce soi-disant traité et de rétablir les dispositions du traité de 1855. Le gouverneur de l'Oregon s'y oppose formellement, refusant que des milliers d'hectares de territoire échappent à la réglementation de l'État en matières de chasse, de pêche et d'utilisation de l'eau.

En janvier dernier, deux Yakima de l'État de Washington abattaient un élan sur les terres où le traité de Fort Elliott avait reconnu des droits de chasse à leur tribu et où leur famille chassait depuis des dizaines d'années. Sur plainte de chasseurs non-indiens de la région, un tribunal les inculpait de diverses charges qui n'auraient pas dû pouvoir s'appliquer à des Indiens exerçant leurs droits. Pourtant, la Cour réduisait à dix jours par an les droits des Yakima à chasser sur leurs terres. Les chasseurs impliqués ont l'intention de faire appel de cette décision.

En décembre dernier, des leaders indiens ont rencontré, devant la *Commission pour les Affaires Indiennes* siégeant à Washington, les sénateurs qui les soutiennent devant le Congrès. Ils ont élaboré ensemble une stratégie vis-à-vis du 105^e Congrès dans lequel la majorité républicaine, hostile aux Indiens, s'est trouvée renforcée aux dernières élections. L'unité entre les nations indiennes apparaît essentielle.

Synthèse : Monique Hameau
Sources : Indian Country Today d'octobre à décembre 1996

* C'est à cette occasion que le chef Seattle a prononcé son célèbre discours.



© Sans Réserves, mars 90

Massacre de bisons à Yellowstone

En janvier et février derniers, au moins 1 500 bisons étaient abattus sur la limite nord du parc de Yellowstone par des fonctionnaires de l'État du Montana ou des éleveurs locaux, alors qu'un hiver exceptionnellement rude les avait contraints de chercher leur nourriture en dehors du parc. En mars, à l'initiative des nations indiennes du Montana, une journée de prière était organisée dans tous les États-Unis pour l'esprit des bisons morts et pour l'arrêt définitif des massacres. (voir Nitassinan n°48, p.4)



Caleb Shields, président du conseil tribal de la nation sioux-assiniboine de Fort Peck, adressait le 12 février 1997 la lettre suivante à l'assemblée législative de l'État du Montana.

Le sort réservé au troupeau de bisons du parc de Yellowstone attire encore une fois l'attention de la nation sur l'État du Montana. Les nations indiennes du Montana ont un lien particulier avec ce troupeau. Comme nous, ces bisons sont des survivants. Au XIX^e siècle, ceux de nos ancêtres qui avaient survécu ont trouvé refuge sur les réserves, tandis que, en 1894, le dernier troupeau de bisons sauvages - environ vingt bêtes - trouvait refuge sur le parc de Yellowstone.

Je parle au nom de toutes les nations indiennes du Montana quand j'affirme que le massacre des bisons sauvages doit cesser. Des centaines de bisons ont été tués sans qu'on ait pris la peine d'effectuer un dépistage de la brucellose.

Nos cultures diffèrent sur ce point. Pour nos religions indiennes, les bisons sont sacrés. Il ont un pouvoir spirituel. Nous conservons toujours leurs crânes et leurs peaux dans nos loges sacrées. Nous voulons danser, chanter et prier pour eux. Ce qui se passe actuellement à la limite du parc de Yellowstone est extrêmement irrespectueux selon nos valeurs.

Il existe des alternatives qui pourraient protéger l'État du Montana de l'extension de la brucellose. La semaine dernière, les trois agences fédérales chargées de ce problème ont approuvé la mise en quarantaine sur des terres tribales des bisons quittant le parc. Ce n'est pas là une réponse définitive au problème posé, mais c'est un élément de solution. Sans cela, il est à craindre que les massacres se poursuivent au siècle prochain.

Si l'option de la quarantaine est retenue, les

tribus s'engagent à assumer la responsabilité des bisons ainsi épargnés. Ceux qui seront certifiés sains pourraient être parqués sur des terres tribales ou publiques. Les animaux malades seront abattus de manière respectueuse.

Les déclarations faites la semaine dernière par le gouverneur Racicot nous semblent très encourageantes. Nous désirons travailler avec le gouverneur et les fonctionnaires de l'État à la recherche de solutions alternatives. Nous pensons que ces solutions existent, qui prendraient en compte les préoccupations de chaque partie concernée, permettant au Montana de se protéger contre la brucellose, tout en mettant un terme au massacre des bisons sauvages. Il ne faut pas oublier que ces bisons ont été tués à cause d'une maladie qui leur avait été transmise par le bétail.

A la fin du XIX^e siècle, les nations indiennes n'ont pas eu leur mot à dire sur le sort des bisons. Notre avis doit maintenant être entendu. Cette question est pour nous fondamentale et nous pensons pouvoir participer à la recherche d'une solution positive et respectueuse.

Caleb Shields, président du Conseil des nations sioux/assiniboine de la réserve de Fort Peck, parlant aux nom des neuf nations indiennes du Montana.

Traduction : Monique Hameau

Sources : Indian Country Today des 24 février et 21 avril 1997

« Il faut nous battre pour sauver les bisons ! »

Le 6 avril dernier, jour de prière pour les bisons à la limite nord du parc de Yellowstone, Rosalie Little Thunder, une traditionaliste de Rosebud, avait été arrêtée sur plainte du pasteur de l'église dans laquelle elle avait voulu se rendre pour prier. Relâchée après avoir versé une caution de 350 dollars, elle a été condamnée à une amende de 150 dollars pour « empiètement criminel sur la propriété privée de l'église ». Elle avait plaidé coupable, ajoutant qu'à ses yeux, elle n'avait été coupable que de s'être rendue sur les terres ancestrales de son peuple et d'avoir voulu protéger les bisons. Elle a ajouté : « Après ce qui s'est passé cet hiver, les bisons sont menacés d'un holocauste qui équivaut à celui du XIX^e siècle, quand ils avaient été presque totalement exterminés. Nous devons prendre des mesures pour les protéger. Il est temps pour nous, les nations du bison, de nous battre pour sauver nos parents les bisons. »

Pour vous informer ou manifester votre soutien, contactez :

INTERTRIBAL BISON COOPERATIVE (ITBC)

fax : (605) 394-7742 ou : itbc rapidcity.com

- ITBC qui regroupe 34 nations indiennes des Plaines et du Sud-Ouest travaille à la préservation des bisons et à leur retour sur les terres indiennes.

NATIVE ACTION

tel / fax : (406) 477- 6421

- Native Action est un groupe d'activistes traditionalistes cheyenne du nord.

Canada

Les autochtones négocient leur avenir.



Logo de l'A.F.N.

En avril 1997, l'Assemblée des Premières Nations (AFN), organisation représentant les chefs autochtones de l'ensemble du Canada, envoyait en Europe une importante délégation. L'occasion pour de nombreux chefs d'effectuer une mission diplomatique auprès des gouvernements et partis politiques européens, du Parlement européen, de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Trois membres de l'AFN se sont rendus en France, à l'invitation des « Verts ». Nitassinan s'est entretenu avec eux sur la question complexe des relations entre le Canada et ses populations autochtones.

Nitassinan - Pouvez-vous vous présenter, nous dire quelle nation et quelle communauté vous représentez ?

Patrick Madahbee - Je suis un Ojibway, des Ojibway de Sucker Creek, qui font partie de la nation anishinabek. Je suis ici en tant que porte-parole du conseil territorial de *United Chiefs and Councils of Manitoulin*.

Rolland Pangowish - Mon nom est Rolland Pangowish, je suis chef d'une des communautés anishinabek de l'île de Manitoulin. Je suis responsable des droits à la terre pour l'Assemblée des premières nations.

Ghislain Picard - Je suis membre de la nation innu, de l'est du Québec et du Labrador, et chef régional de l'AFN pour le Québec/Labrador.

N. - Pouvez-vous définir cette assemblée et rappeler son histoire ?

R. P. - L'AFN est la structure nationale des chefs des premières nations au Canada. Il y a 640 communautés. Nous fournissons des services d'assistance judiciaire et organisons des groupes de pression. Nous facilitons également la mise en place des programmes de politique sociale, santé, éducation, etc.

P. M. - Nous nous réunissons annuellement (1), et parfois en assemblées spéciales. Nous disposons d'une structure plus restreinte, composée de représentants régionaux, la *Confédération des nations*, qui se réunit 4 fois par an.

N. - Quand cette assemblée a-t-elle été créée ?

P. M. - L'AFN a été créée à partir de la *Fraternité indienne nationale*, formée à la fin des années 1960. Elle est issue des nombreuses organisations indiennes régionales existant depuis le siècle dernier. L'AFN a remplacé la *Fraternité nationale indienne* en 1981. Chaque chef dispose d'une voix dans chaque assemblée. Mais nous essayons de baser toutes

nos décisions sur le plus large consensus. Si nous ne pouvons l'atteindre, nous votons.

N. - Pouvez-vous nous éclairer sur le Rapport Nielsen, terminé avant son échéance en 85, concernant les questions indiennes. Il semble qu'en 1990, les fonds devant être attribués aux communautés ont été diminués, réduisant plusieurs projets de l'AFN. En quoi cela a-t-il modifié votre action ?

R. P. - Le *Rapport Nielsen* s'inscrit dans le projet gouvernemental de contrôle général des dépenses. On a surnommé ce rapport, qui recommande des coupes sombres dans les programmes indiens, le « saut des bisons » en référence à l'une des techniques de chasse des Indiens des plaines, consistant à pousser un troupeau de bisons vers le sommet d'une falaise... La dotation n'a pas encore été réduite, car notre population s'accroît, mais le gouvernement entend limiter les dépenses à l'avenir. Il s'appuie sur les mouvements de la moitié de notre population, qui ne séjourne pas de façon permanente sur les réserves, pour réduire d'autant le nombre de bénéficiaires des allocations. Tant que, par le passé, nous étions des alliés militaires, on devait nous offrir « des cadeaux » pour maintenir notre allégeance. Aujourd'hui, nous souhaitons être indépendants de leurs « dépenses ». Nous voulons que soit reconnue notre autorité sur la terre et sur nos ressources. Nous voulons être responsables de nous-mêmes.

Il est exact que les fonds alloués à l'Assemblée ont été diminués depuis le début des années 90, particulièrement la somme allouée aux activités politiques. Maintenant sont visés différents programmes qui figuraient déjà dans notre calendrier, ce qui crée de gros problèmes. Nous réfléchissons désormais aux moyens de générer nos propres revenus pour accroître notre indépendance. Mais je dois dire que nous n'avons aucun état d'âme concernant ces fonds gouvernementaux parce

que le Canada a tellement profité des ressources de notre environnement et de notre terre que ces sommes ne représentent qu'un petit acompte sur ce qu'ils nous doivent en réalité. De plus, l'argent alloué aux communautés indiennes est largement investi en constructions, en magasins et en fonctionnement administratif.

N. - Ce que vous indiquez à propos de l'argent investi dans les magasins est d'autant plus grave que ce sont les membres de la communauté qui achètent dans ces magasins. Ils dépensent donc de l'argent au lieu d'en recevoir...

P. M. - Il faut comprendre que nos traités sont très particuliers. Un traité conclu en 1850 prévoit que nous recevions 4 dollars par an, considérés comme notre part sur les bénéfices des ressources tirées de nos terres ! Les compagnies comme INCO - qui exploite le nickel, notamment à Voisie Bay, en territoire innu - en tirent des millions de dollars ! Les pêcheries industrielles tirent également des millions de dollars de nos ressources depuis des années, alors que nous recevons toujours - en 1997- 4 dollars annuels en application du traité...

N. - Après la crise d'Oka, en 1990, le gouvernement a mis en place la Commission Royale sur les peuples autochtones, qui a déposé son rapport final et ses propositions en novembre dernier. Y a-t-il eu une réponse du gouvernement ?

R. P. - Ce rapport très détaillé, qui a pris cinq ans et coûté 58 millions de dollars canadiens, fait cinq volumes et des milliers de pages. Il contient d'importantes propositions concernant les relations entre nos peuples et le gouvernement canadien, mais j'ai bien peur qu'ils veuillent l'enterrer.

G. P. - De l'opinion d'un grand nombre de chefs, ce rapport est la dernière opportunité

pour les Canadiens de rénover leur mode de relation avec les communautés autochtones.

N. - Comment se fait-il que cette commission soit « royale » puisque la Constitution canadienne a été rapatriée d'Angleterre ?

R. P. - Le Canada a toujours un système parlementaire rattaché à la Couronne britannique. Nous avons hérité des traités passés avec la Couronne britannique, et la Reine est toujours souveraine en matière de droit canadien. Nous continuons à nous référer aux principes légaux du Commonwealth qui, de manière générale, reconnaissent nos droits. Nous ne demandons donc rien de déraisonnable, simplement que le gouvernement se conforme à ses propres lois. Lors de la crise d'Oka-Kanesatake en 1990, le Premier ministre déclarait que la loi et la règle devaient prévaloir. C'est précisément ce que les Mohawk réclamaient : « Nous voulons que le gouvernement ne bafoue pas les lois qu'il a lui-même édictées, mais aussi qu'il reconnaisse que nous avons nos propres lois et traditions qui doivent également être prises en compte. » Ce n'est pas qu'une question de Couronne, c'est une question de relation de nation à nation que nous souhaitons maintenir, et nous pensons que le Canada, qui se veut le premier défenseur des Droits de l'homme sur la scène internationale, doit s'occuper de cette question d'une manière qui fera dire au monde : « Regardez, des gens différents peuvent coexister dans le même pays. »

N. - Quelle est la position de l'AFN sur l'autodétermination ? Que représente-t-elle pour les peuples autochtones du Canada ?

G. P. - Au Québec, nous débattons beaucoup de l'autodétermination, en raison de la situation politique de la province qui est particulière par rapport au reste du Canada. Pour nous c'est très simple : l'autodétermination nous permet de déterminer nous-mêmes notre futur, en réponse au besoin de notre peuple. Nous avons toujours déclaré être des nations souveraines à l'intérieur du Canada. Nous considérons cette souveraineté comme une évidence. Nous n'avons jamais souhaité nous séparer ou faire sécession de quelque pays que ce soit. Nous souhaitons maintenir un juste équilibre entre nos peuples et l'État canadien, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. Donc nous demandons notre droit à l'autodétermination et la confirmation de notre souveraineté. Une fois cela acquis, nous pourrions définir nos relations tant avec le gouvernement fédéral qu'avec les gouvernements provinciaux. Avec ce droit, nous réclamons aussi notre propre système judiciaire, en conformité avec notre mode de vie. Cela

n'a jamais été reconnu car les gouvernements provinciaux et fédéraux sont trop occupés à leurs propres querelles en matière de pouvoir juridique. Sur ces points, nous n'avons jusqu'à maintenant pas pu exercer notre autodétermination.

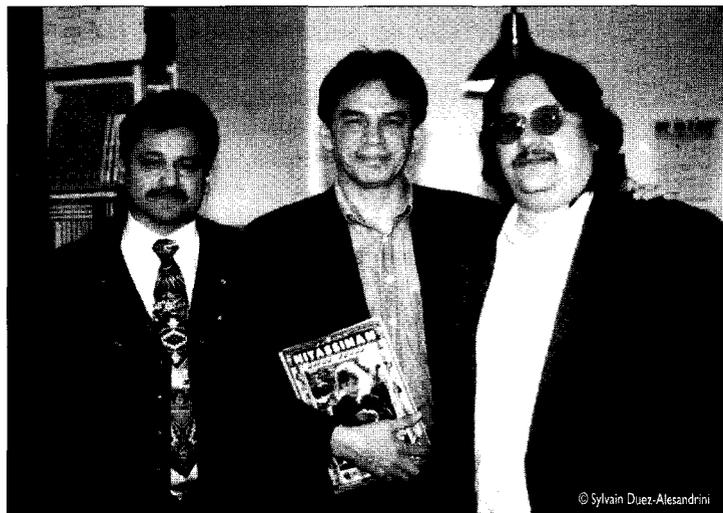
P. M. - Si nous revenons à la période historique où les Européens arrivèrent sur nos terres, nous avons alors des relations reconnues de nation à nation, avec parfois des traités internationaux. Lorsque le Canada est devenu un État, en 1867, nous avons commencé à être traités différemment. Il s'est opéré un partage des territoires selon que les colons s'étaient alliés avec tel ou tel peuple autochtone. L'équilibre de la puissance militaire était très important pour les premiers colons et c'est pourquoi nous étions respectés en tant que nations. Au fur et à mesure de notre déclin en nombre (en partie à cause de la variole), ce rapport de force a été rompu et les colons nous ont de moins en moins respectés. En 1874, ils ont créé l'*Indian Act* qui a changé les rapports de nation à nation en un rapport d'administration. Ont été édictées des législations nous considérant comme une partie de l'État. Nous n'étions même pas considérés comme des humains et n'avons pas été autorisés à voter avant 1960 ! Pour quitter la réserve, vous deviez demander l'autorisation à un agent indien. Si vous receviez une éducation, on ne pouvait plus vous considérer comme un « sauvage », mais comme un « civilisé », et donc vous perdiez votre statut de personne indienne... L'*Indian Act* régit toujours nos existences aujourd'hui et a été utilisé comme un instrument pour ôter leur statut à un grand nombre d'Indiens.

Ces dernières années, les relations ont à nouveau changé. Au début des années 80, nous avons participé aux discussions constitutionnelles afin de ramener nos relations dans le cadre de négociations de nation à nation. Nous réclamons l'autodétermination de nos propres formes de gouvernement, de notre propre langue, de notre propre culture. Et même le terme d'auto-gouvernement a été terni par le gouvernement fédéral qui n'apprécie pas ce concept et l'a perverti en en faisant une caricature sans réel pouvoir. Ce n'est pas ce type d'auto-gouvernement que nous souhaitons, mais bien un gouvernement d'autodétermination des premières nations. Nous nous appelons les premières

nations à cause d'un mensonge dans la Constitution du Canada qui déclare que les deux nations fondatrices du Canada furent l'Angleterre et la France.

R. P. - Ce que nous voulons dire au Canada, c'est que ce droit ne nous a pas été donné : il existe parce que nous étions là avant tout le monde. Nous avons signé des traités et continué à maintenir notre souveraineté intrinsèque. L'un des problèmes au Canada aujourd'hui est l'instauration par le gouvernement fédéral d'une politique appelée « Politique du droit inhérent à l'auto-gouvernement ». Nous ne le concevons pas ainsi car il ne s'agit pas d'un droit inhérent global mais d'une politique contingente d'accords et de négociations avec les provinces et le gouvernement fédéral. Nous comprenons que nous devons arriver à des accords avec les divers gouvernements, mais les paramètres de ces discussions ne peuvent pas être prédéterminés par l'une des parties. Il doit y avoir une négociation globale. Leur politique prévoit que les lois des gouvernements provinciaux prévaudront sur nos lois. C'est précisément ce que nous voulons éviter. En raison de la division de l'autorité constitutionnelle au Canada, le gouvernement fédéral aurait la responsabilité de ce qu'il appelle « les Indiens et les terres réservées aux Indiens » et le gouvernement provincial se verrait donner « autorité sur les terres et sur leurs ressources ». Toutes nos demandes, sur les terres par exemple, seraient alors soumises à ce double niveau de gouvernement, alors que nos traités étaient signés avec la Couronne uniquement. Il n'y a qu'une Couronne, mais les politiciens ont divisé le pouvoir central en deux niveaux de gouvernement, ce qui rend presque impossible de négocier efficacement des accords. Nous pensons que le gouvernement fédéral

De gauche à droite : Pat Madahbee, Ghislain Picard et Rolland Pangowish au local de Nitassinan.



© Sylvain Duez-Alesandrini

est le premier responsable puisqu'il a hérité des traités que nous avons signés avec la Couronne britannique. Nous ne devrions donc pas être forcés de traiter avec les gouvernements provinciaux, qui sont en conflit direct avec nos intérêts sur les terres et sur leurs ressources. Mais le gouvernement fédéral refuse d'intervenir en notre faveur.

Au niveau fédéral, le Code a établi que la Couronne avait une obligation fiduciaire. Il y a deux types d'obligations fiduciaires. L'une consiste à s'assurer qu'ils gèrent notre argent et la terre de nos réserves au mieux de nos intérêts. L'autre est liée à la prévision constitutionnelle qui affirme nos droits découlant des traités aborigènes. Cette obligation prévoit qu'aucune de leurs lois ne s'oppose ou ne déroge aux droits prévus par ces traités. Ce qui ne les empêche pas d'appliquer des politiques qui menacent nos droits.

Les chefs ont presque unanimement rejeté cette « politique du droit inhérent » car ils n'ont pas été consultés. C'est une décision unilatérale. Cette politique a été imposée insidieusement. C'est la politique du parapluie. Toutes les négociations sont soumises aux limites de cette politique. Et même après ce rejet par les chefs, ils continuent d'appliquer cette politique par le biais de négociations individuelles. C'est pour cela que nous avons voulu en avertir la communauté internationale, car nous n'avons aucun moyen de défense. Tout le travail accompli par la *Fraternité nationale indienne* et l'AFN depuis 20 ans est menacé. Nous avons fait des progrès, mais ils ont trouvé le moyen de renverser cette tendance et nous pourrions perdre du terrain de manière irréversible si les gouvernements provinciaux supprimaient nos responsabilités. Nous sommes confrontés à une situation très difficile.

P. M. - Dans certains pays, vous assistez à un génocide direct, des gens sont tués, etc. Au Canada, c'est un génocide subtil qui use des lois et de la politique pour éroder nos droits. Cet *Indian Act* aliénant existe depuis des années, et il est intéressant de savoir qu'il a servi de modèle au gouvernement d'Afrique du Sud pour sa politique d'apartheid. Cette politique se poursuit sous le gouvernement libéral qui est aujourd'hui au pouvoir. Il faut savoir que Jean Chrétien, lorsqu'il était ministre aux affaires indiennes, a instauré une politique d'assimilation en 1969. C'est une façon très insidieuse de se débarrasser de nous.

N. - Vous avez parlé de la tentative du gouvernement fédéral pour améliorer son image sur la scène internationale, il semble qu'il y parvienne...

R. P. - C'est une stratégie très habile de leur part. Sur le plan international, aux Nations unies, il y a le projet de *Déclaration universelle des droits des peuples autochtones*, élaboré ces quinze dernières années par les peuples indigènes, les ONG et les représentants des États. Nous faisons partie d'un groupe de travail de l'ONU sur ce projet de déclaration et cherchons le soutien des gouvernements afin d'être sûrs que les instruments internationaux destinés à protéger les Droits de l'homme s'appliqueront bien aux peuples indigènes en tant que peuples et ne seront pas évacués. Nous voulons que ces instruments soient utilisés tels quels.

Le gouvernement du Canada essaie de restreindre la définition des Droits de l'homme



Logo de la Commission royale

et le droit à l'autodétermination figurant à l'article 3 du projet de déclaration. Nous le voulons tel quel. Nous ne voulons pas d'un système à double vitesse, car il est important que les droits collectifs de nos peuples soient reconnus. Il y a une tendance, au sein de la communauté internationale, à sous-évaluer les droits collectifs. Nous faisons pression et essayons d'obtenir des gouvernements français et américain qu'ils cessent de s'opposer au droit à l'autodétermination des peuples autochtones (article 3 de la Déclaration) et aux clauses protégeant les droits territoriaux. Nous cherchons à éduquer les populations de ces États sur ces questions et à nous assurer que cette déclaration soit approuvée telle quelle par l'Assemblée générale avant la fin de la *Décennie internationale des peuples indigènes*.

Il semble que nous ayons encore 6 ou 7 ans, mais c'est un premier pas. Sans être un instrument international contraignant, il est important qu'il y ait un standard auquel les peuples puissent se référer dans le futur. Il est important d'obtenir le soutien de la communauté internationale pour la Déclaration.

N. - Dans l'un de nos précédents numéros nous avons parlé du Tribunal International des Premières Nations (2). Ses activités ne devaient-elles pas commencer au printemps 1996 ? Qu'en est-il ?

R. P. - Ce Tribunal international a été créé par les chefs en Ontario dans le but de struc-

turer les plaintes et réclamations des nations indigènes contre les États-nations. Il y a eu une première session à Ottawa à laquelle des représentants de l'Union européenne ont assisté. Des juristes en droit international s'intéressent au projet. Le principal problème est le manque de moyens financiers.

N. - Quel a été le premier sujet débattu devant cette cour ?

P. M. - La première question abordée fut comment assigner le gouvernement canadien devant cette cour de justice internationale pour ne pas avoir honoré les traités signés avec les autochtones du Canada. C'est en cours et nous faisons tout pour que cela aboutisse. Il est sûr que ce qui s'est passé à Oka, Ipperwash et Gustafsen Lake (3) a attiré l'attention internationale et que ces « feux de broussailles » un peu partout sur notre territoire pourraient bien devenir des feux de forêt si l'on ne fait rien. La génération actuelle des leaders indiens rappelle fréquemment au gouvernement canadien qu'il serait sage de négocier pacifiquement avec nous, car il n'est pas sûr que les générations futures ne réagissent pas différemment.

*Entretien réalisé à Paris, le 2 avril 1997,
par Caroline Grenot et Sylvain Duez-Alesandri
Traduction : Dee Brooks*

1. Lors de la conférence annuelle de l'AFN, le 31 juillet dernier, Phil Fontaine, représentant de l'Assemblée des chefs du Manitoba a été élu nouveau chef national de l'AFN, en remplacement d'Ovide Mercredi.
2. Voir « Vers un droit international autochtone », *Nitassinan* n°43, page 25.
3. Sur Oka, voir *Nitassinan* n°25/26. Sur Ipperwash et Gustafsen Lake, voir *Nitassinan* n°43 et le présent numéro, page suivante.

Mobilisation autochtone

Début 1997, le gouvernement canadien proposait un amendement à l'Indian Act*, auquel 98 % des leaders de l'AFN s'opposaient. En dépit de ce rejet, le gouvernement a continué la procédure de mise en place de cette législation, qui ne prévoit pas une réelle autonomie politique, mais plutôt un fonctionnement de type corporatif. Face à la menace, l'AFN a organisé une Journée nationale d'action, le 17 avril dernier, au cours de laquelle les membres des communautés autochtones ont manifesté leur opposition à la réforme en dressant des barrages routiers et en défilant devant les bureaux des parlementaires canadiens.

* Voir *Nitassinan* n°43, pages 13 et suivantes.

flagrant délit

Une justice à deux vitesses

*En juillet 1997, deux ans après les événements survenus lors des occupations d'Ipperwash et de Gustafsen Lake *, la justice canadienne rendait son verdict. Les peines infligées démontrent que le seul crime apparemment répréhensible dans ces affaires est d'être né indien.*

En avril 1997, la communauté ojibway de Stoney Point (Ontario) pensait avoir remporté une victoire majeure devant les tribunaux. Le juge venait de déclarer coupable le sergent de police Kenneth Deane, responsable de la mort du militant ojibway Anthony « Dudley » George. Ce dernier, participant à l'occupation pacifique du parc provincial d'Ipperwash - objet d'une ancienne revendication territoriale ojibway - avait été abattu par la police provinciale d'Ontario (OPP), le 6 septembre 1995. Le juge précisait que le sergent Deane savait que George et ses compagnons n'étaient pas armés. En outre, l'accusé avait fourni un faux témoignage, affirmant qu'il avait vu « Dudley » George brandir une arme. Le policier fut inculpé pour « négligence criminelle ayant entraîné mort d'homme », un chef d'inculpation pouvant entraîner des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité. Les tribunaux canadiens semblaient donc rendre justice à une victime indienne...

Mais la famille de « Dudley » George et les habitants de Stoney Point ont vite déchanté. Le 3 juillet dernier, le juge condamnait Deane à deux ans de prison avec sursis et 180 heures de travaux d'utilité collective. Deane, qui avait versé sa caution juste après son arrestation, n'a donc pas passé un seul jour en prison ! Selon Caroline George, la sœur de « Dudley », « Toute cette affaire de procès, c'est une vraie farce !... On peut bien tuer des autochtones puisque ça ne vous mènera pas en prison... Est-ce là le message des tribunaux ? »

La justice canadienne est-elle raciste ? Oui, si l'on en juge par les sentences infligées, à la fin du mois de juillet 1997, aux Shushwap de Gustafsen Lake (Colombie Britannique) qui avaient occupé pendant un mois,

durant l'été 1995, un terrain dont ils estimaient avoir été illégalement dépossédés. A la fin de l'occupation, le 15 septembre 1997, quinze d'entre eux ont été emprisonnés et, à l'issue du plus long procès de l'histoire judiciaire du Canada, treize condamnations ont été prononcées, sans commune mesure avec les actes reprochés.



Plusieurs occupants shushwap étaient certes armés lors des faits, mais aucun policier n'avait été blessé.

Une justice raciste

Pourtant, leur leader William Ignace Jones, dit « Wolverine », a été condamné à quatre ans et demi de prison ferme, en plus des 22 mois déjà passés en prison, pour « infractions ayant mis en danger la vie d'autrui ». Pour les mêmes charges, trois de ses compagnons ont été condamnés à des peines de trois et deux ans. Les autres devront passer entre 6 et 9 mois en prison, à l'exception de deux femmes qui, ayant accouché peu de temps avant le procès, ont été astreintes à

des travaux communautaires.

C'est pourtant la vie des occupants qui avait été mise en danger par la police et non l'inverse. Le procès a éclairé l'évidente paranoïa des autorités concernant l'occupation à Gustafsen Lake : mobilisation de plus de 400 agents avec chiens, transporteurs blindés, hélicoptères, avions et bien sûr armes automatiques... Plus de 77 000 balles ont été tirées par la police et l'armée en direction de la vingtaine d'occupants. Le pire fut sans doute l'utilisation de mines anti-personnel ; l'une d'entre elles a explosé sous la camionnette de civils venus apporter des vivres aux Shushwap, faisant plusieurs blessés. Le juge n'a semble-t-il pas pris la peine d'étudier cet aspect de l'occupation, ni le fait que certaines des armes utilisées sont interdites par l'ONU. « Ça me donne envie de vomir » a déclaré Shelagh Franklin, l'une des accusés, traduisant ce qu'a ressenti un grand nombre d'Amérindiens lors du verdict dans les affaires d'Ipperwash et de Gustafsen Lake. Le jugement a prouvé, s'il en était besoin, que la justice canadienne est souvent plus inspirée par le racisme que par l'équité.

Aujourd'hui, la famille de « Dudley » George et les défenseurs shushwap demandent l'ouverture d'une enquête publique. Persuadés que les corps d'armée et de police ont été utilisés à des fins politiques, ils veulent démontrer la responsabilité des gouvernements d'Ontario, de Colombie Britannique et du Canada. A l'évidence, les autorités n'ont jamais rien trouvé de mieux pour régler les revendications territoriales que de criminaliser les militants indiens. Finalement, en l'absence de véritable sentence, même « Dudley » George, qui pourtant a été assassiné, paraît plus coupable que son meurtrier... Pour Sam George, son frère, « il est mort parce qu'il défendait les droits territoriaux de la nation ojibway ».

Caroline Grenot

Sources : Toronto Star, le 09/07/97, The Edmonton Journal, le 31/07/97, Solidarité avec les Autochtones, sept. 97.

* Voir Nitassinan n° 43 p. 16 à 18 et p. 22 à 24.



prisonniers

Alex Montana, Indien comanche, est incarcéré au Texas depuis 11 ans pour un délit de droit commun. L'avocat commis d'office s'est peu soucié de son jeune client indien. En prison, Alex a retrouvé une raison de vivre en militant activement pour la promotion au Texas de la fameuse Loi sur la liberté religieuse des Amérindiens, le « Religious Freedom Restoration Act ». Loi aujourd'hui quasi obsolète puisqu'elle vient d'être déclarée inconstitutionnelle par le Congrès. Le cabinet d'avocats de Houston qui aidait Alex semble abandonner la partie. Cette lutte vaut à Alex d'être maintenu au plus haut degré d'enfermement et de maltraitance depuis de nombreuses années. Il tente aujourd'hui de faire réviser son procès en déposant une demande d'« Habeas Corpus » auprès de la cour d'État du Texas. Son nouvel avocat, en qui il place toute sa confiance, est effaré de découvrir tant d'erreurs commises pendant le premier procès et semble confiant pour obtenir une sérieuse réduction de peine. Catherine Busseuil, adhérente de Nitassinan-CSIA, a rendu visite à Alex au printemps dernier.



emprisonné à Volcan

Derrière les barreaux texans...

Jeudi 24 avril 1997, 13 heures. Je suis au volant de la voiture arrêtée sur le parking de la prison. Je m'étais pourtant préparée mais le choc est très rude. C'est là qu'il vit depuis plus de 10 ans. Pas seulement là puisqu'il a été transféré 7 fois de prison en 10 ans. Sur la droite se dresse un mirador et j'y aperçois en haut deux gardiens armés. Je rassemble mon courage et j'y vais. Le bâtiment d'accueil est presque vide. Seuls quelques gardiens, hommes et femmes, entrent et sortent de la prison. Jamais deux portes ne sont ouvertes en même temps ; une première s'ouvre puis se referme, alors seulement la deuxième s'ouvre, et ainsi de suite, pour entrer comme pour sortir. Un gardien installé derrière des écrans et une multitude de boutons m'aperçoit : « Ah! oui, vous venez pour Montana. Vos papiers!... » Fébrile, je lui tends mon passeport et mes lettres d'autorisation. Il les regarde en tous sens, donne quelques coups de téléphone et me demande d'où je viens (C'est indiqué sur mon passeport qu'il a entre les mains !), et pourquoi. Enfin, il me donne un laissez-passer et les portes commencent leur ballet

bien synchronisé et je me retrouve à l'air libre, face à la double rangée de barbelés qui va s'ouvrir aussi. Je dois maintenant parcourir trente mètres d'un no-man's-land avant une autre porte. Deuxième contrôle. En fait, le gardien déjà prévenu va me conduire au parloir. Piqué par la curiosité, il me pose lui aussi quelques questions. Il est vrai que les visites venant de France ou d'Europe ne sont pas fréquentes dans les prisons du Texas. Encore deux portes et j'y suis. Je me souviens à peine du visage de ce gardien, en revanche je n'oublierai jamais celui d'Alex, qui vient d'arriver et se penche avec un grand sourire pour m'apercevoir à travers la vitre. En quatre jours, nous passerons douze heures ensemble. Douze heures durant lesquelles nous apprendrons à nous connaître mieux. Nous nous installons chacun d'un côté de la vitre et décrochons le téléphone.

Alex Montana, Indien Comanche de 37 ans, est en prison depuis 10 ans pour un délit de droit commun. Nous correspondons depuis presque deux ans.

Tout d'abord incarcéré dans le régime général, il va assez vite se retrouver en isolement. En effet, voulant affirmer son identité indienne, il se battra contre l'administration du système carcéral texan pour imposer ses droits religieux. Quand on est Indien comanche et imprégné de sa culture natale, exiger de pouvoir pratiquer sa religion est une évidence. Et même beaucoup plus que cela. C'est aussi un moyen formidable de se « sauver ». De sauver son corps, son âme, afin d'être et de survivre dans un monde où votre existence en tant qu'individu est niée, anéantie. Ce ne sont pas que des mots. Alex a été sauvagement battu par des gardiens il y a 5 ans. Hospitalisé, il a alerté *Amnesty International*. Les gardiens sont toujours en

poste et resteront impunis (quatre meurtres ont été commis par des gardiens dans les prisons du Texas en trois ans). Pourquoi a-t-il été frappé ? Parce qu'il porte les cheveux longs pour respecter ses croyances religieuses ? Parce qu'il regarde ses gardiens droit dans les yeux ? Parce que les autres prisonniers le respectent ? Par haine, ignorance, inculture sûrement. Parce que la violence est le seul moyen de communiquer.

Le système carcéral de l'État du Texas est, avec celui de la Californie, le pire des États-Unis, où règnent la terreur, le racisme, l'intolérance. Le Texas résout ses problèmes de délinquance en incarcérant massivement sa population, le plus souvent la plus démunie. Il est plus facile d'emprisonner le surplus de travailleurs que de créer des emplois, et la longueur des peines ne dépend pas du délit mais bien de la couleur de la peau et du niveau socioculturel.

Droits élémentaires

Les Indiens furent très heureux en septembre 1993 lorsque Bill Clinton signa la loi sur les libertés religieuses (Religious Freedom Restoration Act) et vécurent cela comme une véritable victoire, notamment les prisonniers *. Même si Alex subit toujours des pressions et les sarcasmes des gardiens, ils ne peuvent plus l'enchaîner et lui couper les cheveux de force comme cela se pratiquait auparavant. Il n'a toujours pas le droit d'avoir son sac-médecine ni de pipe sacrée, bien que cela soit permis dans certaines prisons d'autres États, mais il ne désespère pas. Pourtant cette loi est aujourd'hui remise en cause. La Cour Suprême des États-Unis accepte, au travers d'un procès dans une petite ville du Texas de déterminer si le Congrès n'a pas outre-

passé ses droits en accordant la RFRA en 1993. Cette loi est aujourd'hui menacée et les Indiens sont inquiets.

Malgré cette loi, mais à cause de son combat pour la faire appliquer par l'État du Texas, Alex, s'il n'est plus en isolement, est en « close custody » (surveillance rapprochée). C'est le plus haut niveau de sécurité après l'isolement, et une mesure politique. La conduite d'Alex ne mérite en aucune manière de telles conditions d'enfermement. Le système carcéral est par ailleurs, dans cette prison, confronté de façon aiguë au terrorisme des gangs, qu'il tente de réprimer par le « lockdown » : tout le monde est consigné dans les cellules pendant de longues semaines, même ceux qui ne participent pas aux guerres entre gangs. Cela signifie nourriture froide en sachets, trois douches par semaine seulement, pas de récréation, pas d'achat au magasin de la prison. Et cela arrive plusieurs fois par an. Les détenus vivent plus souvent en « lockdown » qu'en régime normal. Alex en souffre beaucoup et tente, avec un cabinet d'avocats de Houston, de faire modifier ces dispositions arbitraires. Autre point qu'Alex tente de faire bouger : la possibilité de recevoir des colis. Seules, en effet, sont autorisées les lettres, les cartes postales, les photocopies et les coupures de journaux. Son courrier est lu et les lettres qu'il reçoit « épluchées ».

Dans mes lettres, je n'avais pas pensé à lui demander les dimensions de sa cellule. Il m'explique qu'elle mesure 2 m sur 1,5 m ! Et ils sont deux à la partager !

Nous discutons de tout cela mais aussi de la vie, de la mienne, des traditions comanche, de son projet d'écrire un livre, de Zane, son compagnon de cellule. Tour à tour, Alex est grave, rieur, malicieux, enthousiaste même. Jamais dépressif. Ils n'ont pas réussi à l'abattre. Au contraire, il semble posséder une force intérieure inouïe - et ce n'est pas grâce à la prison ! Il tient le coup, mais pour combien de temps encore ? Il faut qu'il sorte de prison. Son martyr a assez duré. Aujourd'hui, l'espoir renaît. Il a trouvé un bon avocat, et quelques uns de ses correspondants mettent tout en œuvre pour rassembler l'argent nécessaire à payer cet avocat qui va faire réviser son procès. C'est, bien sûr, beaucoup d'argent ; nous sommes aux États-Unis !

Arrivent les cinq dernières minutes. Le gardien vient nous le rappeler et nous accorde trois minutes supplémentaires. Alex comprend que je vais pleurer. « Sois forte. Si tu es triste, je suis triste. Si tu souris, je souris » me dit-il. Puis il se lève, m'adresse un dernier sourire, serre les poings et disparaît. Les gardiens vont le menotter et le ramener dans sa cellule.

Catherine Busseuil

La visite

Suite à la visite de Catherine, Alex a eu envie de faire part à Nitassinan de son vécu de l'expérience de l'autre côté de la paroi de verre.

Il y a peu de choses qu'un prisonnier puisse espérer... Une visite, une chance d'échapper à la désolation d'un environnement que peu de mots peuvent décrire, est un soulagement auquel un prisonnier peut se raccrocher, même si ce n'est que pour quelques heures.

Du 24 au 27 avril derniers, je me suis raccroché aux quelques heures qui m'avaient été accordées pour la visite de quelqu'un venu tout spécialement de France afin de passer un peu de temps avec moi. L'opportunité de parler avec ceux qui nous sont chers a un effet émotionnel durable dans un endroit comme la prison. Imaginez un instant être séparé de vos amis, de vos proches, pendant des années, et n'avoir aucun contact, à l'exception des lettres. C'est cela ma vie depuis dix ans que je suis incarcéré au Texas... Alors, du 24 au 27 avril, j'ai apprécié chaque moment partagé avec mon amie Catherine Busseuil.

Nous avons parlé à travers un téléphone, séparés par une cloison vitrée ; mais il y avait tant à demander, tant à dire. Mon amie est très curieuse ; sa volonté de savoir ce qu'est réellement ma vie en prison, comment je passe mes journées, ce que je ressens d'avoir dû survivre si longtemps dans un tel endroit, est très intense. La prison, c'est très différent de tout ce que l'on peut imaginer. Même si je veux protéger Catherine de la laideur qui règne dans ce monde souterrain, je ne peux lui cacher que la discrimination, le racisme, la haine et la violence constituent l'essentiel de l'univers carcéral.

La punition, ce n'est pas vraiment la sentence en soi. Elle nous est plutôt infligée chaque jour passé en prison, non pas parce qu'on a commis un crime, mais parce que la société a trouvé plus commode de nous bannir totalement. Et c'est ici que l'on prend conscience de l'échec d'une société qui préfère soustraire ses bannis aux regards du monde, espérant que ce qu'ils voient dans l'ombre n'apparaîtra jamais au grand jour.

Mais il y a également ceux qui, comme Catherine, ne nous abandonnent pas. Malgré ce mur de verre entre nous, il n'est pas difficile de voir, de sentir, l'attention et la compassion qui émanent d'elle. C'est grâce à la personnalité de Catherine que j'ai pu me sentir joyeux, enthousiaste et même malicieux ! Quand j'ai la chance d'avoir une visite, c'est avec grand plaisir que je parle, ris, souris... Malgré le fait d'avoir à survivre dans un lieu aussi sombre, je me sens libre pendant un court moment. Libre dans le sens où je suis emporté, ne serait-ce que pour quelques heures, dans un voyage loin de la désolation qui m'entoure. Et quand les dernières minutes arrivent, quand je dois revenir et réaliser que je vais retourner dans l'ombre, la peine peut m'envahir si rapidement, être si forte qu'elle en devient presque palpable. C'est une sensation qui ne s'oublie pas facilement... Pourtant, plus tard, dans le silence de la nuit, comme je suis allongé, éveillé, sur mon lit d'acier, je me rappelle chaque détail de la visite et les imprime dans mon cœur en souriant. Quand je me laisse aller au sommeil, pensant à mes amis, à ceux qui m'aiment, je parviens à rassembler tout le courage et la force que j'ai reçus à travers eux.

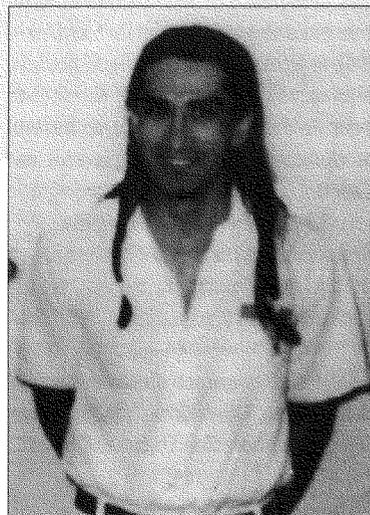
Alex Montana

Traduction : Caroline Grenot

* La loi sur la liberté religieuse des indigènes américains date de 1978. Un amendement y a été ajouté en 1993 (n.d.l.r.).

Aidez-nous à faire d'Alex un homme libre en envoyant des fonds à son comité de soutien. N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de renseignements.

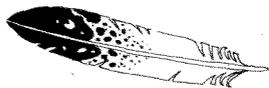
Comité de Soutien à Alex Montana (France)
c/o Catherine Busseuil,
3, Passage de la Fontaine, 94800 Villejuif



Une enquête sur l'affaire Peltier ?

Suite à la campagne de solidarité en faveur du prisonnier politique amérindien Leonard Peltier, le sénateur Ben Nighthorse Campbell a proposé une audition au Congrès américain afin d'examiner les malversations du FBI dans cette affaire. Le cas Peltier sera replacé dans le contexte de terreur politique qui a régné sur la réserve lakota de Pine Ridge de 1973 à 76. Selon nos dernières informations, il est probable que cette audition se déroule au cours du premier trimestre 1998.

Leonard Peltier, le Leonard Peltier Defence Committee, Dennis Banks, coordinateur de la campagne Bring Peltier Home, ainsi que Andy Mader et Jim Robideau, du National Task Force on Senate Oversight Hearings for Leonard Peltier nous demandent d'écrire au sénateur Nighthorse Campbell, afin de le soutenir dans sa démarche : Senator Ben Nighthorse Campbell, Chairperson of the Senate Select Committee on Indian Affairs, 838 Hart Senate Building, Washington, DC 20510, USA - Tel : (202) 224 58 52
Email : data@nighthorse.falcontech.com



Dans le couloir de la mort

Fernando Eros Caro, artiste yaqui, est toujours incarcéré dans le couloir de la mort de la prison d'État de San Quentin en Californie*. Depuis plus d'un an, une campagne internationale vise au réexamen de son procès. Ses nouveaux avocats ont introduit un recours en appel devant la 9^e Cour.

Vous pouvez aider Fernando Eros Caro dans son combat pour la justice :

Commandez le dossier de l'affaire Caro (40 pages, en anglais, 10\$), le jeu de 20 cartes postales dessinées par des artistes amérindiens du Nouveau-Mexique et du Sud Dakota (10\$), la lettre-type de soutien, la pétition, les dépliants... en écrivant au Comité de Défense de Fernando Eros Caro, bureau international, KOLA c/o Elsie Herten, rue Van Boeckel 20, B - 1140 Bruxelles, Belgique
Tell/Fax : 32-2-241 83 22
Email : kolahq@skynet.be

* Voir Nitassinan n°39, page 23.

Vous pouvez encourager directement Fernando Eros Caro, #C-40800 (NS-29-N), San Quentin State Prison, San Quentin, California 94974, USA

Mexique

Disparition au Guerrero

Nitassinan a rencontré, à Paris, Norma Valdez Santos, en tournée européenne pour exiger la « réapparition » de son époux, Gregorio Alvarado Lopez, et dénoncer la violation des Droits de l'homme au Mexique.

La disparition de Gregorio Alvarado, instituteur amérindien et dirigeant syndical du Guerrero, intervint dans un contexte de répression massive contre les militants des Droits de l'homme dans les États du Sud du Mexique après l'apparition de guérillas, telles l'EZLN ou l'EPR*.

Gregorio Alvarado avait débuté sa carrière d'instituteur bilingue dans les zones indigènes de Oaxaca, l'un des États du Mexique à plus forte proportion indienne. Co-fondateur de la *Coordination nationale des travailleurs de l'éducation* (CNTE). Il s'installait ensuite dans l'État du Guerrero, et devenait l'un des dirigeants du CNTE régional et membre du *Conseil du Guerrero : 500 ans de Résistance Indigène*. C'est à ce dernier titre qu'il participa à la *Convention Nationale Démocratique* (CND), convoquée par l'EZLN en août 1994 et réunissant 6 000 délégués de tout le territoire mexicain.

Gregorio Alvarado a disparu le 26 septembre 1996, probablement arrêté par des agents de la sécurité nationale mexicaine. Norma Valdez, son épouse, raconte qu'au cours des mois précédents, leur famille subissait un harcèlement des autorités ; fila-

ture régulière par des agents gouvernementaux, surveillance à l'aide d'une caméra vidéo. Depuis le 26 septembre, elle n'a pu obtenir que des nouvelles indirectes de son mari, selon lesquelles il serait toujours en vie.

Norma lance un appel à la mobilisation de la communauté internationale et demande la « réapparition » de son mari ainsi que de tous les disparus et prisonniers politiques mexicains.

Sources : entretien avec Norma Valdez Santos et article de José Esteban, dans *Volcans/Tlaltipac* n°27

* voir Nitassinan n°48

Écrivez à l'Ambassadeur du Mexique en France et au Président mexicain afin d'exiger la réapparition de Gregorio Alvarado Lopez et le respect des Droits de l'homme au Mexique :

- M. Ernesto Zedillo Ponce de León, Presidente de la República Mexicana, Residencia oficial de los Pinos, Colonia San Miguel Chapultepec, 11850 Mexico D.F., Mexique - Fax : 525 271 17 64
- M. Jorge Carpizo, Ambassadeur du Mexique en France, 9 rue de Longchamp, 75016 Paris - Fax : 01 47 55 65 29

Nous communiquer, SVP, une copie de toute réponse écrite.

Norma Valdez Santos (3^e à gauche) et les autres grévistes de la faim manifestent devant le palais du Gouverneur du Guerrero pour la « réapparition » de Gregorio Alvarado Lopez, 1996.

D.R.



La marche de l'espoir des zapatistes

Deux événements ont marqué l'été mexicain : l'élection d'un nouveau parlement, avec la défaite du Parti Révolutionnaire Institutionnel, au pouvoir depuis plus de 60 ans, et la marche des zapatistes sur la capitale.

Depuis la suspension du dialogue entre le gouvernement et les zapatistes en septembre 1996 *, le président Zedillo a parié sur le pourrissement du conflit au Chiapas. Les zapatistes, de leur côté, ont adopté « la politique du silence ». Pendant ce temps la situation générale a continué à se décomposer : à la militarisation des zones indigènes et de Mexico, on ajoutera les scandales autour de la collusion entre armée et trafiquants de drogue ainsi que les divisions au sein du parti au pouvoir.

La nouvelle donne apportée par les élections de juillet dernier, permet d'entrevoir quelques changements vers une « transition démocratique » dans le pays. En effet, le 6 juillet 1997, le PRI a perdu la majorité à la chambre des députés et Cuauhtémoc Cardénas (leader du parti d'opposition PRD) a été élu maire de Mexico. L'enjeu des élections était de taille. Elles ont marqué la fin du contrôle du PRI sur le Parlement, ouvrant des possibilités de faire avancer certaines réformes et de « nuancer » ou « adoucir » les angles les plus contestables des politiques néolibérales appliquées depuis plus de dix ans.

Sur la route de Zapata

En août, en pleine euphorie post-électorale (tant de la part du gouvernement que de l'opposition), l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN) a rappelé que rien n'avait changé pour les communautés en rébellion et la plupart des indigènes du pays, et que tous les partis politiques avaient gardé un silence honteux à propos du conflit au Chiapas. En réponse au nouveau scénario politique, les zapatistes ont décidé de marcher cagoulés, mais sans armes, de San Cristóbal (Chiapas) jusqu'à Mexico.

La délégation était composée de 1 111 zapatistes (« un pour chaque communauté soutenant l'EZLN ») des ethnies tzotzil, tzeltal, chol et tojolabal. Ils ont été rejoint en route par près de 2 000 indigènes des États voisins : Triqui, Chinantèque, Zapotèque, Mixe et Huaves de Oaxaca, Nahua et Popoluque de Veracruz. Tout au long de cette manifestation de nombreux meetings et célébra-

tions ont été organisés, notamment à Oaxaca et à Tepoztlán. Cette marche de plus de 1 500 km a suivi symboliquement une partie de la route empruntée en 1914 par les troupes d'Emiliano Zapata, pour atteindre Mexico le 13 septembre. La présence des zapatistes dans la capitale visait principalement trois objectifs : exiger l'application des accords de San Andrés sur les « droits et cultures indigènes » ; « parrainer » la fondation du Front Zapatiste de Libération Nationale (FZLN) et participer à l'Assemblée du Congrès National Indigène (CNI).

Le meeting des zapatistes au Zócalo (place principale de la ville, où est situé le palais présidentiel), qui resterait l'un des plus importants de mémoire de mexicain, a été le moment le plus fort de l'événement. L'EZLN a démonstrativement signifié la poursuite de la lutte. *La lucha sigue, sigue...*

Synthèse : Sylvain Duez-Alesandrini, d'après un article publié dans Aguascalientes, numéro 3, automne 97.

* Voir Nitassinan n°48.

Paysans indigènes dans la zone zapatiste. A.V.



La marche des femmes zapatistes. D.R.

Réunion du Congrès National Indigène

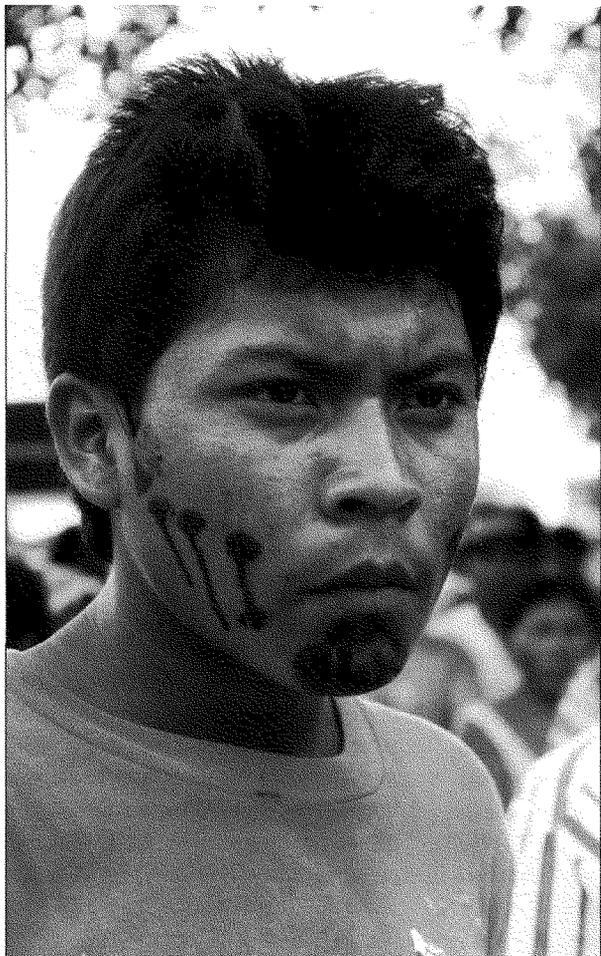
En octobre dernier, 462 délégués indiens, représentant 113 organisations ont participé à la troisième assemblée nationale du Congrès National Indigène (CNI), qui s'est déroulée à Mexico. Devant la non-application par le gouvernement des accords de San Andrés, le CNI a lancé un « mouvement national de récupération de terres » et a demandé de « mettre en pratique l'autonomie dans chaque communauté et municipalité indienne du pays ».

Contre la militarisation

Le 9 octobre, environ 500 Indiens zapatistes ont manifesté contre l'implantation d'un nouveau campement militaire à 5 km du village de La Realidad. Armés de bâtons et le visage cagoulé, les zapatistes ont chassé les ouvriers chargés de la construction du camp et des routes d'accès. Ils ont par la suite envahi la caserne. Afin d'éviter un bain de sang, les zapatistes ont décidé de rentrer dans leurs communautés, après avoir lu un communiqué condamnant la militarisation des zones indigènes.

L'ombre de Zapata au Louvre

Le lundi 6 octobre, le président mexicain, en visite officielle en France, a inauguré en compagnie de Jacques Chirac, l'exposition « les reflets de la vie » (art funéraire mexicain), au Carrousel du Louvre. Une quinzaine de personnes a été interpellée par la police après avoir perturbé l'événement aux cris de « ¡ Zapata Vive ! » et « Zedillo, véritable expert en art funéraire ! ». L'action avait pour but de dénoncer la violation des Droits de l'homme au Mexique, réclamer l'application des accords de San Andrés et s'opposer aux accords de libre-échanges qui doivent être signés entre l'Europe et le Mexique.



© Silvano Sabatini (Cifre)

Les Makuxi défient l'État brésilien

Le Roraima est l'État brésilien qui compte le plus grand nombre d'Indiens, environ 35 000, regroupés en différentes tribus ou nations. Yanonami, Makuxi, Wapixana, Waiwai, Taurepang et Ingariko ne forment pas un groupe homogène : chaque tribu a sa langue, sa culture et son histoire. Néanmoins, tous ont subi l'oppression des Blancs, et revendiquent le droit à la terre et le respect de leur culture.

Les Indiens du Roraima luttent actuellement pour la démarcation de l'*Aire Indigène Raposa/Serra do Sol* (AIRASOL), du nom des deux villages qui la caractérisent : Raposa au sud, et Serra do Sol au nord. L'AIRASOL est un territoire d'environ 15 000 km², situé à l'extrême nord-est du Roraima, aux frontières de la Guyana et du Vénézuéla, au nord de la forêt amazonienne. L'AIRASOL est une région de savane sèche et de collines, qui forment la limite nord du bassin de l'Amazonie. La zone, forte de 10 000 autochtones, est habitée en majorité par des Makuxi. La population makuxi dans son ensemble compte environ 22 000 personnes ; près de 15 000 vivent au Brésil et 7 000 en Guyana. Au Brésil, la plupart des Makuxi habitent l'AIRASOL. Seules cinq régions n'ont pas été envahies par les colons au Roraima. La *Fondation Nationale de l'Indien* (FUNAI), organisme

gouvernemental, a procédé à l'identification et à la démarcation des territoires indigènes de 1977 à 1992. Ces terres doivent encore être officiellement démarquées par le gouvernement fédéral (voir encadré).

Dans le nord du Roraima, les communautés indigènes sont, depuis le début du siècle, l'objet d'attaques perpétrées non seulement par des individus, mais aussi par la police de l'État. Les autorités locales et le pouvoir fédéral enquêtent rarement sur ces violences et agissent avec partialité dans les conflits territoriaux.

Le gouvernement fédéral n'a pas su assumer son rôle de médiateur dans ces conflits, ni protéger les communautés indigènes. La Constitution brésilienne reconnaît pourtant

le droit des peuples autochtones à la terre, fondement de leurs cultures, de leur identité et de leurs religions. Cependant, les Indiens qui essaient d'exercer leurs droits constitutionnels font l'objet de violentes attaques. Notamment ceux qui tentent de recouvrer leurs territoires traditionnels et pressent le gouvernement pour une reconnaissance officielle.

Un acte d'émancipation sans précédent

La perte des terres, auxquelles leur survie est étroitement liée, est une véritable tragédie pour les peuples indigènes du Roraima. Ce problème essentiel résume toute l'étendue du drame et constitue le point d'ancrage du

La démarcation des terres indigènes

La démarcation des terres indigènes est le processus qui doit permettre aux Indiens de préserver leur autonomie sur leurs territoires traditionnels. Elles est inscrite dans la Constitution de 1988.

Les terres démarquées, équivalent des réserves nord-américaines, restent propriété de l'État fédéral qui doit garantir aux Indiens leur usufruit.

Après avoir eux-mêmes identifié les limites de leur territoire, les Indiens font la demande de démarcation auprès de la FUNAI, organisme gouvernemental chargé des affaires indiennes. Une fois cette étape franchie, la démarcation doit ensuite être ratifiée par le ministre de la Justice. Elle ne devient officielle que lorsque le Président de la République l'a lui-même approuvée en troisième instance.

conflit qui oppose les Makuxi à la société dominante, solidaire lorsqu'il s'agit de s'emparer des terres des Indiens : chercheurs d'or et de diamants, éleveurs de bétail, groupes économiques et pouvoirs publics se liguent contre les autochtones. Pour la population locale, qui a colonisé le territoire à leurs dépens, les indigènes sont des êtres paresseux, dangereux, sanguinaires, lâches et incapables de penser et de réfléchir, en bref des animaux. Telle est la logique des colons, calquée sur les mécanismes du passé.

La FUNAI a signé le processus de démarcation de l'AIRASOL le 18 mai 1993, ce qui a valu à son directeur, Sydney Possuelo, d'être limogé. Le ministre de la Justice, Nelson Jobim, persistant dans son refus de ratifier la démarcation, les Makuxi et les Wapixana ont pris, en septembre 1996, la décision sans précédent d'autodémarquer leur territoire (voir *Nitassinan* n° 47, p.5). Cet acte d'émancipation incontournable met l'État brésilien en demeure de faire face à ses engagements constitutionnels.

Le cas des Makuxi est exemplaire puisqu'il va déterminer la politique indienne du gouvernement sur l'ensemble du territoire national. Au Brésil, un Indien sur trente habite l'AIRASOL. C'est dire l'importance de l'enjeu.

Dossier réalisé par Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.

Le Roraima

Localisation : État le plus au nord du Brésil, à la frontière du Vénézuéla et de la Guyane, ancienne Guyane anglaise.

Superficie : 230 104 km²

Capitale : Boa Vista

Population : environ 180 000 habitants, dont 120 000 résident dans la capitale. Le Roraima compte 140 000 Blancs et 35 000 Indiens, répartis en différents peuples, dont les principaux sont les *Makuxi* (10 000), les *Yanomami* (7 000), les *Wapixana* (5 000), les *Ingariko* (1 000), les *Taurepang* (300) et les *Wai Wai* (100). Environ 10 000 Indiens acculturés vivent à Boa Vista et ses environs.

Aire Indigène Raposa/Serra do Sol (AIRASOL) : La région de *Raposa/Serra do Sol* est l'aire indigène la plus vaste et la plus contestée au Roraima. Elle regroupe quatre régions : la région de Surumù, la région de Raposa, la région du bas Cotingo et la région des montagnes. L'AIRASOL compte 98 *malocas* (villages indiens) où vivent 10 000 Indiens, soit environ 1800 familles, appartenant surtout aux tribus makuxi et ingariko. Les Indiens vivent en villages, ils sont liés par la parenté et la même organisation socio-économique.

Végétation : les 2/3 du territoire sont recouverts par la forêt amazonienne ; le dernier tiers, soit la partie nord-est qui borde la frontière guyanaise, est constitué de savanes, appelées localement *lavrado*, et de collines.

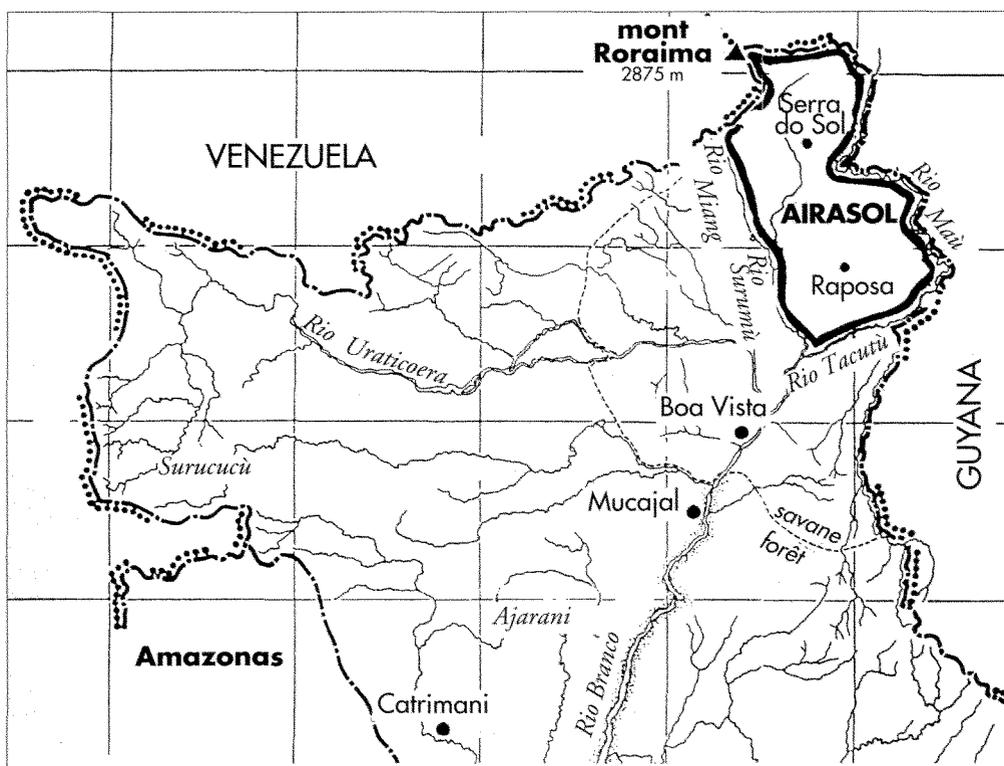
Climat : équatorial ; la température oscille entre 28 et 40 degrés celsius. Il y a deux saisons : la saison des pluies ou « hiver », de juin à août, et la saison sèche ou « été », de septembre à mars.

Économie : le secteur industriel est inexistant. Les Indiens des savanes pratiquent une agriculture de subsistance et l'élevage de vaches. Les Yanomami vivent de chasse, de pêche et d'une agriculture de subsistance. Dans la partie nord-est du territoire, les Blancs pratiquent l'élevage en grandes *fazendas* (propriétés agricoles). De petits agriculteurs s'établissent dans le sud, invités par le gouvernement. Pratiquement tous les habitants de la capitale, s'ils ne sont pas fonctionnaires de l'État, sont au chômage. La découverte de l'or a attiré au Roraima un grand nombre de *garimpeiros* (orpailleurs), venus de tous les coins du Brésil.

L'AIRASOL et les 2/3 nord de l'État du Roraima

légende

- - - - limite savane/forêt
- frontières internationales
- .-.-.-.- frontières intérieures





© Silvano Sabatini (CIMI)

Femme makuxi du village de Raposa. Manifestation du 1^{er} septembre 1996 à Boa Vista.

La Constitution brésilienne reconnaît aux Indiens le droit de vivre en autonomie, et a même établi un échéancier précis pour compléter la démarcation de toutes les terres indigènes au Brésil. Mais ce programme se heurte aux intérêts de puissants groupes économiques qui mettent tout en œuvre pour le faire avorter. Les organismes fédéraux chargés de la protection des communautés indigènes manquent régulièrement de personnel et d'argent, et la législation n'est guère respectée. Non seulement la loi n'est pas appliquée, mais le Parlement brésilien n'a pas encore ratifié la législation sur les droits des Indiens qui permettrait d'appliquer la Constitution.

Les dispositions de la Constitution de 1988 sur les droits des indigènes ont été ratifiées sous la contrainte des communautés autochtones et de leurs défenseurs. L'article 231 reconnaît « l'organisation sociale, les coutumes, les langues, les croyances et les traditions » des communautés indiennes, et « leurs droits originels sur les terres qu'[elles] occupent traditionnellement ». Les Indiens détiennent un droit d'usufruit exclusif et permanent sur leurs terres traditionnelles, qui demeurent la propriété du gouvernement fédéral. Tout titre antérieur sur les terres indigènes détenu par des non autochtones est déclaré nul et caduc. Ces derniers peuvent, dans certains cas, demander une compensation au gouvernement fédéral.

Tutelle des communautés indigènes

Le ministère public est chargé de défendre les droits des communautés autochtones. Étant donné que les territoires indigènes sont reconnus comme propriété du gouver-

La législation brésilienne prévoit la protection des communautés indigènes, et la Constitution de 1988 contient quelques-unes des normes les plus progressistes au monde en matière de protection des Indiens. Mais elles ne sont pas appliquées.

La Constitution bafouée

nement fédéral, seule la Police fédérale y a autorité légale. La FUNAI, agence gouvernementale chargée des affaires indiennes, a la responsabilité et la tutelle des communautés indigènes, et peut faire appel à la Police fédérale et à l'armée pour les protéger. La FUNAI et la Police fédérale dépendent du ministère de la justice, mais il arrive souvent que la police locale, civile ou militaire, sévise sur les terres indigènes.

La Constitution oblige le gouvernement fédéral à démarquer les territoires indigènes. Mais c'est une procédure administrative lente, contre laquelle les forces armées, les politiciens locaux et les intérêts économiques pèsent de tout leur poids.

« Une conspiration internationale » !

La Constitution de 1988 a fixé un délai de cinq ans pour la démarcation définitive des territoires indigènes au Brésil, tout au moins des 519 territoires qui ont été jusqu'à présent identifiés. Bien que la date limite ait expiré le 5 octobre 1993, seuls 260 territoires - soit la moitié - ont été démarqués. Dans l'État de Roraima, trente et un territoires autochtones ont été officiellement identifiés. Ils totalisent 9,5 millions d'hectares, soit 42% du territoire. Pourtant, seuls vingt-et-un territoires ont été définitivement démarqués.

Les allocations gouvernementales attribuées à la FUNAI sont nettement insuffisantes, et les militaires se sont opposés à plusieurs reprises à la démarcation des territoires indigènes le long des frontières nord du pays, alléguant de problèmes de sécurité. Depuis 1987, l'armée tente en effet de réaliser un rêve qui lui tient depuis longtemps

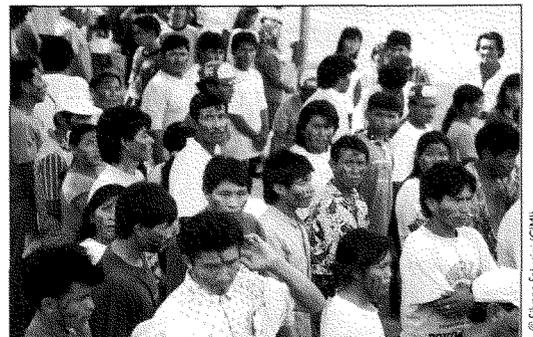
à cœur : coloniser les frontières amazoniennes du Brésil et achever le projet *Calha Norte* (Frontière Nord) d'occupation militaire des territoires situés le long de la frontière avec la Colombie, le Venezuela, la Guyane, le Surinam et la Guyane française.

Les campagnes contre la démarcation des territoires indigènes trouvent souvent écho dans la presse brésilienne. En août 1987 par exemple, le journal *O Estado de Sao Paulo* a publié une série d'articles sur une prétendue conspiration internationale conduite par des groupes indigénistes, des Eglises étrangères et des intérêts miniers internationaux cherchant à limiter la souveraineté du Brésil et à enrayer l'exploitation des minerais sur les réserves indigènes. Cette série d'articles a été publiée alors même que l'on ébauchait la Constitution, lorsque la question des droits des indigènes était l'objet de débats enflammés.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.

Makuxi et Wapixana à la manifestation du 16 septembre 1996.



© Silvano Sabatini (CIMI)

Les communautés indiennes sont depuis longtemps en contact avec des populations non-indigènes.

Lorsqu'au début du siècle des Blancs ont pénétré dans l'AIRASOL, ils y ont installé des fazendas (propriétés agricoles) pour l'élevage de bovins.

Les Indiens, trop faibles pour s'y opposer, n'ont jamais consenti à cette occupation.

Violation des terres

autochtones



© Giacomo Miola (CIPM)

Femme ingariko de Savíparú, septembre 1996.

Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, des prêtres portugais ont établi les premières missions le long des rives supérieures du Rio Branco, au sud de l'AIRASOL. Les Portugais y avaient mené des razzias dès le milieu du siècle précédent pour capturer des esclaves. Après une bataille contre les forces espagnoles en 1774 sur la rivière Uraicoera, à l'ouest de l'AIRASOL, les Portugais étaient convaincus de la nécessité de consolider le poste militaire de Fort São Joaquim pour asseoir leurs prétentions sur la région frontalière. Dans les années 1840, un conflit diplomatique éclatait entre le Portugal et la Grande Bretagne - alors puissance coloniale en Guyane - à propos de la mission de Pirara.

Afin de renforcer l'occupation et le contrôle de la région, les Portugais ont encouragé l'exploration et la colonisation du territoire. Malgré les tentatives de sédentarisation des Indiens dans des villages-missions au cours du XIX^e siècle, l'expansion européenne dans la région n'a réellement débuté qu'au siècle suivant, et s'est concentrée essentiellement autour de l'élevage du bétail.

Encerclés par les « fazendas »

Jusqu'en 1943, le Roraima faisait partie de l'État d'Amazonas. Territoire fédéral jusqu'en 1988, il a alors obtenu le statut d'État. Le Roraima avait dix ans pour obtenir son indépendance économique et se détacher de la tutelle du gouvernement fédéral. Avant 1943, le gouvernement d'Amazonas avait concédé des titres légaux

à certaines *fazendas* (propriétés agricoles). Certains titres avaient également été concédés à des *fazendas* situées sur des territoires indigènes qui pourtant appartenaient au gouvernement fédéral. Dans les années 1970, les terres indigènes de la région ont été envahies par les *fazendeiros* (grands propriétaires terriens), stimulés par les subventions fédérales étendues à cette époque à « l'agrobusiness ». De petits propriétaires, habitant pour la plupart dans le nord-est du Brésil, réclamaient également des terres en territoire indigène. Pour compliquer encore la situation, les titres de certaines *fazendas* ont été confirmés par l'agence fédérale de la réforme agraire, l'*Institut National de la Colonisation et de la Réforme Agraire* (INCRA).

Depuis 1943, le nombre et la taille des *fazendas* dans le nord de la région ont peu à peu augmenté, empiétant de plus en plus sur les territoires indigènes, au fur et à mesure que les enfants et les employés des premiers colons établissaient leurs propres *fazendas*. Traditionnellement, les employés non-indigènes des *fazendeiros* étaient payés avec une partie du bétail nouveau-né, ce qui leur permettait de constituer progressivement leurs propres troupeaux et de démarrer de nouveaux élevages (les employés indiens n'étaient pas payés en bétail, mais en argent liquide). En conséquence, les villages indiens de la région furent encerclés par les *fazendas*, et l'élevage est devenu la principale manière d'occuper les terres.

Récemment, les *garimpeiros* (orpailleurs) ont à leur tour envahi la région, notamment depuis 1990, lorsque le gouvernement du président Fernando Collor de Mello a lancé, en fanfare, l'*Operação Selva Livre* (Opération forêt libre) pour expulser les *garimpeiros* de la réserve yanomami. Certains d'entre eux qui ont été délogés ont repris leurs activités dans la région *Raposa/Serra do Sol*.

Disputes territoriales

La plupart des violences perpétrées contre les Indiens du Brésil résultent de disputes territoriales, et c'est sans aucun doute la principale cause des abus que subissent les Indiens au nord du Roraima. L'*Aire indigène Raposa/Serra do Sol* (AIRASOL) est l'un des principaux centres des conflits qui opposent les communautés indiennes, en majeure partie makuxi, aux *fazendeiros* et aux *garimpeiros*.

Si la région de *Raposa/Serra do Sol* était officiellement démarquée comme aire indigène, le gouvernement fédéral reconnaîtrait les droits territoriaux exclusifs des communautés indiennes. C'est pourquoi *fazendeiros* et *garimpeiros* ont mené une violente campagne pour expulser les Indiens et s'opposer à la démarcation de leurs territoires. Les *fazendeiros* ont des hommes armés à leur solde ; ils s'efforcent de limiter les mouvements des Indiens, les empêchent de chasser et de pêcher, brûlent leurs maisons et détruisent clôtures et corralles. Les attaques contre les communautés indiennes



Enfant makuxi

© Giorgio dal Ben (CIMI)

sont souvent menées avec l'aide de la police civile ou militaire; certains policiers cherchent d'ailleurs à occuper eux-aussi les terres des Indiens. Ces exactions sont presque toujours commises sans mandat d'expulsion, ou bien les mandats sont délivrés sans information préalable de la FUNAI et du *Bureau Fédéral des Requérants*, comme l'exige la loi

brésilienne. Selon la Constitution brésilienne et la législation, toute expulsion des communautés indiennes est illégale. Mais les tribunaux d'État ont publié des ordonnances d'expulsion, habituellement invalidées par les tribunaux fédéraux, juridiction compétente en la matière. Les politiciens de l'État de Roraima et les médias locaux refu-

sent eux aussi de reconnaître l'existence légale des territoires indigènes, et contestent la protection dont devraient jouir les communautés indiennes. Les discours enflammés des politiciens contribuent sans aucun doute à alimenter la violence.

Meurtres impunis

Dans la seule région de *Raposa/Serra do Sol*, douze Makuxi ont été tués entre 1988 et 1994; la majorité de ces meurtres ont été commis par des *fazendeiros* et des *garimpeiros*. Un seul cas - un double-meurtre - a été porté devant les tribunaux, mais le suspect a été acquitté pour légitime-défense. Il avait pourtant tué l'un des deux Indiens d'une balle dans la nuque. Le *Conseil Indigène du Roraima* (CIR) estime qu'entre 1991 et 1994 des Indiens ont été victimes d'au moins six tentatives d'homicide, huit viols, quinze passages à tabac et sept menaces de mort. Les polices civile et militaire de l'État du Roraima sont impliquées dans dix de ces crimes. Deux Indiens, Velário Tamir Makuxi et Democides Albuquerque Carneiro, sont morts en garde à vue, le premier des suites d'un passage à tabac au poste de

« L'homme blanc a construit des routes, des maisons, des fermes, et a ouvert la

Les enfants du Soleil

Les Makuxi sont un peuple de chasseurs et d'agriculteurs. Mais les fazendeiros (grands propriétaires terriens) se sont emparés des meilleures terres, empêchant la libre circulation des Indiens et désorganisant leur mode de vie.

Les Makuxi vivent dans une région de collines connue sous le nom de « Bouclier guyanais », près du Mont Roraima, l'une des plus vieilles formations géologiques du monde. Le Mont Roraima a notamment été choisi pour cadre par Sir Arthur Conan Doyle pour son roman *Le Monde perdu*. Dans ce pays magnifique de montagnes, de forêts tropicales et de savanes, les Makuxi élèvent du bétail. Cette luxuriance explique peut-être la croyance des Makuxi, selon laquelle ils sont les descendants des frères Macunaima et Anique, les fils du Soleil. Macunaima et Anique ont découvert l'Arbre de vie, appelé Waxaca, à l'origine des plantes et des fruits sauvages dont dépendent les Indiens. Les deux frères ont laissé derrière eux un riche héritage. Ils ont apporté le feu, mais aussi la maladie. Les

Makuxi croient que c'est le Soleil qui a créé Stkaton, principe de vie qui gouverne toute chose.

Un monde traditionnel

L'*Aire indigène Raposa/Serra do Sol* (AIRASOL) connaît deux saisons distinctes : l'hiver, avec de fortes pluies de mai à septembre, et l'été, avec un long épisode de sécheresse de novembre à mars. En été, les Indiens organisent des expéditions de chasse et de pêche et rendent visite à leurs amis et à leurs parents dans les villages voisins. La pêche est l'activité favorite des Makuxi, à la fois passe-temps et source essentielle de subsistance, mais souvent rendue difficile par l'assèchement des cours d'eau.

Les villages makuxi (*malocas*), de taille variable, sont reliés par un réseau com-

plexe de chemins et de pistes. Les *malocas* peuvent être de vastes communautés, constituées de groupes d'habitations construites autour d'un espace central. Ces communautés sont fondées sur la parenté. Les familles étendues chassent ensemble, mais chaque foyer s'occupe de la plantation des récoltes destinées à son usage personnel. Les maisons sont construites et réparées pendant la saison sèche, lorsqu'il est plus facile d'accéder au bois, à l'argile et aux feuilles de palmier servant à la construction des habitations.

Quand un Makuxi se marie, il va vivre dans le village de sa femme où il est soumis à l'autorité de son beau-père. Le jeune mari doit approvisionner son beau-père en gibier et accomplir certaines tâches domestiques. Quand le couple a des enfants, il

police, le second d'une balle dans la tête tirée par un policier.

Pendant la même période, au moins cinq Indiens de la région *Raposa/Serra do Sol* ont été tués par des *garimpeiros*. Les Makuxi qui habitent les régions où opèrent les orpailleurs affirment que l'exploitation des minerais est responsable de la pollution des rivières et de la prolifération de la malaria, et que les chercheurs d'or apportent alcool, drogues, violence et prostitution. L'un des *tuxavas* (chefs) d'une communauté située à proximité des mines d'or soutient qu'il ne peut pas circuler librement sur son territoire car il a été menacé de mort par les *garimpeiros*.

Violences policières

Bien qu'il y ait eu plusieurs tentatives officielles pour expulser les chercheurs d'or, aucune n'a été réellement efficace. Les prêtres qui travaillent dans les territoires indiens sont fréquemment accusés par les médias et la police de fomenter des actes de violence contre les *fazendeiros* et d'inciter les Indiens à la révolte. Certains prêtres ont également été attaqués et menacés de mort.

Les protestations pacifiques des Makuxi pour endiguer l'invasion de leur territoire sont violemment réprimées par la police. Le 7 janvier 1995, la police militaire a pénétré sur l'*Aire indigène Raposa/Serra do Sol*, détruisant un camp makuxi et brutalisant neuf des cent Makuxi qui protestaient contre la construction d'un barrage hydro-électrique sur leur territoire. Ce projet de la compagnie électrique de l'État du Roraima viole l'article 231, paragraphe 4, de la Constitution brésilienne : le Roraima n'a pas consulté la communauté indigène, ni demandé l'autorisation du Parlement brésilien. Les barrages routiers, dressés en mars 1994 par les Makuxi pour empêcher l'invasion de chercheurs d'or et de diamants sur leur territoire, avaient également été démantelés par la police. Le *Conseil Indigène du Roraima*, qui avait organisé cette action, affirme que les barrages constituaient une action non violente destinée à informer le public sur les problèmes qui affectent les peuples indigènes du Roraima. La violence dans le nord du Roraima est extrême ; elle est caractéristique de la politique menée contre les Indiens du Brésil.

Selon le *Conseil Indigéniste Missionnaire* (CIMI), quarante-trois Indiens ont été assassinés au Brésil en 1993, presque le double de l'année précédente. En outre, le CIMI a enregistré quatre-vingt-cinq tentatives d'assassinat, sept viols, vingt-neuf passages à tabac et dix-huit arrestations illégales. Très troublants également sont les taux disproportionnés de suicides et de décès par maladie.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.



voie à la maladie, à la pauvreté et à la mort. » Waldir Tobias, Makuxi, Raposa/Serra do Sol



© CIMI

peut s'installer sur son propre terrain. Le beau-père est donc un personnage central des groupes familiaux makuxi. Quand il meurt, il est fréquent que le groupe se disperse et que les hommes mariés retournent à leur village, emmenant avec eux femmes et enfants.

Les vaches envahissent le territoire

Aujourd'hui, les vaches ont envahi l'*AIRASOL*. Les Indiens ne peuvent plus chasser, ni pêcher, ni cultiver la terre des *fazendas* (grandes propriétés), ni même les traverser sans l'autorisation du propriétaire. Les Indiens sont devenus des prisonniers sur leurs terres ancestrales. La situation s'est encore détériorée avec l'arrivée massive de chercheurs d'or au début des années 1990.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.

Les éleveurs encerclent les Indiens

Le problème social le plus grave du Roraima est la démarcation des terres indigènes. Les peuples indiens ont besoin de terres pour vivre et s'épanouir. Mais l'opposition est particulièrement violente au Roraima, où les fazendeiros (grands propriétaires terriens) prétendent qu'il y a trop de terres pour si peu d'Indiens.

La plupart des quelques 180 fazendas (propriétés) implantées dans l'AIRASOL sont relativement petites, les fazendeiros ne possédant que des troupeaux de quelques dizaines de têtes. Seuls quatre d'entre eux possèdent plus de 2 000 têtes. En 1991, le Conseil Indigène du Roraima (CIR) estimait que le bétail s'élevait à 55 000 têtes dans la région. Seuls huit propriétaires possédaient un titre légal sur leurs terres, susceptible d'ailleurs d'être invalidé par la Constitution brésilienne. Au risque de compliquer encore le statut de la région, l'Assemblée législative de l'État de Roraima tente en ce moment de créer deux nouvelles municipalités, dans la région de Raposa/Serra do Sol et dans l'Aire indigène de San Marcos (voir *Nitassinan*, n°47, p.5).

La grande majorité des conflits entre Indiens et non-Indiens au nord de l'État du Roraima est d'ordre territorial. Les fazendas empiètent sur les terres des Indiens, alors que la population des malocas (villages indiens) ne cesse de croître, et que se créent de nouveaux villages. Les fazendeiros voudraient limiter au maximum la superficie des terres réservées aux Indiens et surtout les morceler parmi les grands domaines fonciers des Blancs. De cette façon, les villages indiens resteraient sous la domination des fazendeiros et continueraient à fournir une main d'œuvre bon marché. Les grands propriétaires prétendent que les Indiens sont un obstacle au progrès, qu'ils ne savent rien faire et qu'il faut les intégrer. Or cela signifie pour les Indiens perdre leurs territoires traditionnels et leur identité culturelle. On leur demande de renoncer à être et à vivre en Indiens. Mais les autochtones du Roraima exigent la démarcation de zones autonomes continues, pour y vivre et



Vacher makuxi

© Giorgio dal Ben (CIMI)

s'affirmer en tant que peuples distincts au sein de l'État brésilien.

Les disputes ont pris une ampleur particulière au milieu des années 1980, lorsque des prêtres catholiques travaillant dans la région de Raposa/Serra do Sol ont lancé un projet d'élevage bovin dans plusieurs villages indigènes. Le projet, qui donnait aux malocas une plus grande autonomie économique, a entraîné une concurrence féroce entre les communautés indigènes et les colons. L'émergence d'un mouvement indien fort et actif a rendu la situation encore plus explosive. Les colons ont clôturé les terres, encerclant les malocas, et empêchant les Indiens d'accéder librement à leurs territoires de chasse et de pêche. Plusieurs conflits ont éclaté à propos du bétail. Il arrive souvent que les bêtes, laissées libres, détruisent les champs cultivés des Indiens. Par ailleurs, certaines bêtes sont mortes après avoir bu le tucupi, liquide toxique rejeté par la cuisson de la racine de manioc, qui fait partie du régime alimentaire des Indiens. Les Indiens ont été accusés de voler et d'abattre du bétail ; ils ont à leur tour reproché aux colons de voler leurs bêtes, et des querelles ont éclaté au sujet des pâturages et de l'accès à l'eau pour abreuver les troupeaux.

Ceux qui, au Roraima, s'opposent à la démarcation de la région Raposa/Serra do Sol prétendent qu'elle réduirait considérablement les possibilités d'agriculture et d'élevage, alléguant en totale contradic-

tion avec les statistiques gouvernementales. Selon l'INCRA, agence gouvernementale pour la réforme agraire, 4,9 millions d'hectares ont été enregistrés au Roraima par les fazendeiros ; pourtant seuls 2,97 millions d'hectares sont utilisés, et 70 % des terres sont donc encore disponibles.

Une campagne de terreur

Les troupeaux de vaches envahissent les territoires des Indiens et détruisent leurs plantations communautaires. Depuis la découverte d'or dans le lit des rivières, les orpailleurs ont installé dans l'AIRASOL trois villages temporaires, foyers d'alcoolisme, de prostitution et de violence qui désorganisent encore plus la vie des communautés indiennes. La police locale a souvent pris fait et cause pour les fazendeiros contre les Indiens. Elle détruit leurs biens et maltraite ceux que les fazendeiros lui désignent comme d'éventuels fauteurs de troubles. Certains policiers sont eux-mêmes demandeurs de terres, ce qui contribue à envenimer les conflits.

Les peuples indigènes du nord de l'AIRASOL ont été victimes d'une campagne de terreur et de violence dont le but est de les expulser des terres qu'ils revendiquent et d'empêcher la création officielle d'une aire indigène. Certains Indiens ont même été expulsés de leurs terres, souvent sans avertissement. Ces actes de violence injustifiables ne font presque jamais

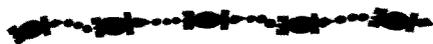
l'objet d'une enquête, et les responsables sont rarement inculpés ou punis. Il est indéniable que la police agit en toute illégalité. En dépit des recommandations de la FUNAI et de la Constitution, le ministre de la Justice a constamment ajourné la démarcation de l'Aire Indi-

gène *Raposa/Serra do Sol*. En refusant de reconnaître les droits originels des Makuxi, le gouvernement fédéral non seulement nie le droit fondamental des Indiens d'occuper et d'utiliser leur terre, mais il attise également la violence.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la col-

laboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.

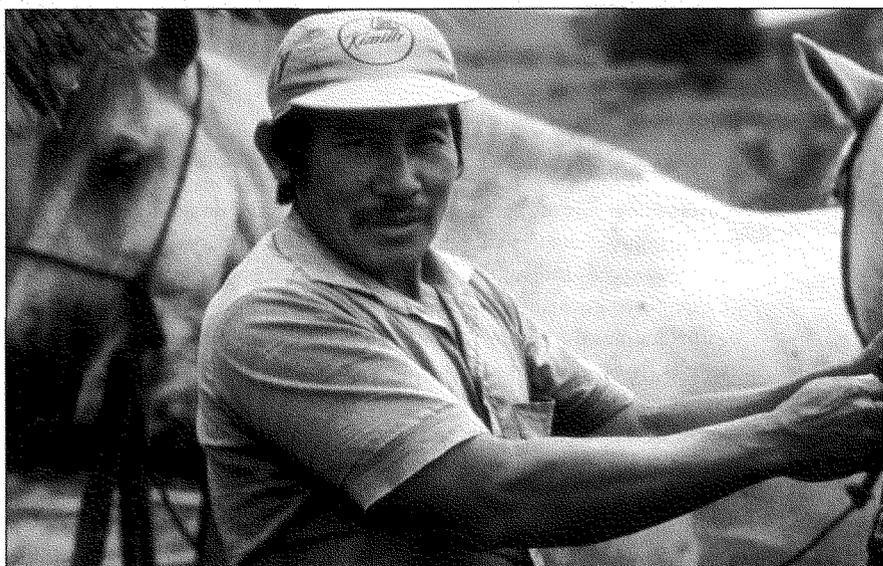


La résistance du village de Maturuca

L'isolement géographique des populations indigènes accroît les difficultés. Les Makuxi du village montagnard de Maturuca ont décidé de réagir contre la violence en s'organisant.

Le 26 avril 1977, les Makuxi de Maturuca ont lancé le slogan qui a métamorphosé la communauté : « Non aux boissons alcoolisées, oui à la communauté indigène ! ». Hommes et femmes sont passés à l'action. Ils se sont engagés spontanément et ont fait face aux problèmes immédiats de pénurie alimentaire et médico-sanitaires. Puis ils se sont concertés et ont formé un conseil dont l'objectif était d'obtenir l'unanimité et le consensus par le dialogue et la persuasion. De cette « matrice » devaient bientôt naître les initiatives les plus significatives du sursaut indigène au Roraima : récupération des terres par l'élevage du bétail, récupération également de l'identité autochtone, création d'une école indigène, organisation du secteur médico-sanitaire, et enfin le projet « femme indigène ».

Malgré l'opposition farouche des propriétaires terriens et des chercheurs d'or, qui recouraient fréquemment à la « fête » et aux boissons alcoolisées (*cachaça*) pour piéger les Indiens, le mouvement a fait tache d'huile. Le village de Maturuca a gagné à sa cause les villages voisins qui se sont enthousiasmés de ses résultats : leurs parents, qui quelque temps auparavant étaient affaiblis et humiliés, sont parvenus à un niveau d'organisation qui leur a permis de recouvrer leur liberté.



Le tuxava Jacir, coordinateur du conseil indigène des montagnes

© Giorgio dal Ben (CIMI)

Cet enthousiasme grandissant a entraîné la création du premier conseil régional, le *Conseil de la région des montagnes*. Cette région a déployé une activité intense qui annonçait le renouvellement des communautés indigènes.

Les communautés indigènes se sont inspirées de projets d'action fondés sur la récupération et la mise en valeur de leur identité, sur la vie en communauté et sur l'autonomie économique et sociale. L'école secondaire indigène ainsi que la nouvelle place de la femme au sein de la communauté sont peut-être les expressions les plus significatives du renouveau indigène.

L'élaboration d'une structure de coordination interne et externe - au niveau national et international - témoigne également de la renaissance de la vie communautaire. Cette structure naît de la base et y est solidement rattachée, conformément aux caractéristiques de la culture indigène. Elle comprend les conseils indigènes régionaux, le comité

de coordination et l'assemblée générale annuelle ou *Conseil indigène de Roraima* (CIR), organisme autonome ayant son propre statut juridique et siégeant à Boa Vista, capitale de l'État.

Développer l'autonomie

Les projets tels que l'élevage du bétail, les dispensaires villageois, les petits laboratoires d'analyse médicale et les coopératives de consommateurs, permettent en outre le développement d'une autonomie économique et sociale. Cet ensemble de projets est issu du constat suivant : l'envahisseur « tenait » les Indiens en leur permettant de faire face aux nécessités premières ; il se posait comme seul capable de satisfaire leurs besoins. C'est une stratégie que le gouvernement du Roraima utilise encore très largement contre les Indiens, par exemple lorsqu'il les menace publiquement de les priver d'assistance médico-sanitaire et scolaire s'ils ne cessent de revendiquer leurs terres. Le



Femme makuxi et son enfant

© Giacomo Mena (CIMI)

gouvernement accorde également des avantages matériels aux rares villages qui acceptent d'entrer dans son jeu. Notons au passage que cette question a fait l'objet des conflits les plus durs entre la société dominante et les organisations indigènes. C'est en effet sur ce point que le véritable renversement de forces s'est effectué en faveur des Indiens. Il faut accorder une attention toute particulière au projet d'élevage bovin, dont l'efficacité n'est plus à démontrer puisque c'est grâce à lui que les Indiens ont pu reconquérir leur territoire.

Organisations régionales

Les résultats obtenus par les Indiens des montagnes ont suscité l'intérêt de leurs voisins. Le nouveau modèle d'organisation était au centre des discussions lors de l'assemblée générale annuelle du CIR (Conseil indigène du Roraima) en 1983. Les *tuxavas* (chefs) ont relevé le défi et ont adopté une organisation fondée sur des conseils régionaux répondant aux attentes des communautés locales. Ce mouvement a eu pour conséquence logique la création, quelques années plus tard, du *Conseil de coordination*. Les différentes régions sont les espaces de référence autour desquels les villages se sont spontanément regroupés. Chaque région, tout en gardant d'étroites relations avec les autres, constitue une unité propre, dotée d'une responsabilité illimitée en matière d'activités et de gestion. Les initiatives sont prises ensemble, par l'intermédiaire du conseil régional. Ce mode d'organisation, élaboré grâce au projet d'élevage

de bétail, est d'une importance vitale car il vise à unir tradition et modernité. Propriété collective des communautés, le troupeau quitte un village tous les cinq ans, pour en rejoindre un autre, et les petits nés au village lui appartiennent. Ce système resserre ainsi les liens traditionnels entre les communautés. La lutte pour la démarcation de l'*Aire Indigène Raposa/Serra do Sol* enregistre aujourd'hui des résultats significatifs. Grâce au projet d'élevage, les Indiens ont récupéré de vastes territoires. Près de soixante-dix fermes appartenant à des colons

ont été démantelées, à la suite de quoi un grand nombre d'éleveurs sont partis de leur propre chef, emmenant avec eux leurs bêtes.

Début 1995, le gouvernement du Roraima avait pris l'initiative de construire une centrale hydro-électrique au cœur de la région *Raposa/Serra do Sol*; le projet, illégal, a finalement été abandonné grâce aux actions menées par l'organisation indigène. Les chercheurs d'or ont également été chassés du territoire. L'écho de ces succès est parvenu jusqu'aux organisations internationales de défense des droits de l'homme - très attentives à cette situation - en Europe et aux États-Unis. Ainsi, une délégation

makuxi a parcouru l'Europe en 1995 dans le cadre de la campagne pour la démarcation du territoire. Mais devant le refus de Nelson Jobim, alors ministre de la Justice, de démarquer leur territoire, les Makuxi ont pris les choses en main et ont eux même démarqué leur territoire en 1996.

Ces changements sont intervenus parce que les Indiens ont pu exercer une pression sur les autorités. Pour que leurs droits - notamment le droit à la terre - soient reconnus et respectés, il faut que les Indiens manifestent une volonté réelle. C'est pourquoi il convient de souligner le renforcement de leurs structures sociales qui a permis de consolider les acquis et d'obtenir d'autres succès.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.



Petite fille makuxi de Maturuca



© Giacomo Mena (CIMI)



Femmes makuxi devant l'enclos à bétail de « O Maçarico », la ferme communautaire de Maturuca. Au centre, Lucia, la mère du tuxava Jacir. (1996)

© Giacomo Meza (CIM)

Le retour à la « maloca »

Les habitants de Maturuca ont décidé le 26 avril 1977 de se soustraire à la déchéance causée par les chercheurs d'or et les éleveurs de bétail. Leur détermination s'est traduite par un retour à la maloca (village indigène), centre de la vie communautaire. Au-delà de cet objectif, des propositions de collaboration avec les organisations de soutien visent à jeter les bases d'une autogestion réelle de la communauté indigène dans les domaines économique et social.

La maloca avait depuis longtemps perdu son rôle fédérateur. Le tuxava (chef) de Maturuca, par exemple, habitait depuis des années parmi les chercheurs d'or, loin du peuple qu'il était censé représenter. Mais le mouvement s'est inversé et l'exode des Indiens, fuyant les grandes propriétés ou les mines, a engendré une extraordinaire floraison d'activités sociales et économiques, significatives bien que modestes.

Les Indiens ont un penchant naturel pour la vie en communauté. Ce mode de vie traditionnel a été le moteur d'initiatives dignes d'une attention toute particulière : projets communautaires d'élevages porcin, ovin et bovin, école indigène, alphabétisation des adultes, conseils locaux et régionaux, maisons des femmes et actions médico-sanitaires. La vie du village se crée par et autour de ces activités qui, pour fonctionner correctement, exigent que les membres de la communauté s'organisent en réseaux. De par la nature même de la société makuxi, les activités de la maloca sont forcément interdépendantes, et leur efficacité dépend prin-

cipalement de la cohésion du groupe. Il s'agit donc de privilégier la rencontre au sein de la maloca.

Le « projet des vaches »

Le « projet des vaches » représente aujourd'hui le pilier de l'organisation indigène au Roraima, notamment dans l'Aire Indigène Raposa/Serra do Sol où le troupeau s'élève déjà à 15 000 têtes. L'élevage du bétail a permis aux Indiens de récupérer de vastes territoires, jusque-là occupés par les éleveurs de bétail et sillonnés de barbelés et d'enclos. Utilisant leurs vaches contre celles des fazendeiros (grands propriétaires terriens), les Indiens ont mené une lutte acharnée pour reprendre leurs terres.

De nombreux cours théoriques et pratiques, assurés par des vétérinaires et d'autres experts, ont permis de former les responsables des fermes communautaires, chargés de soigner le bétail. En outre, l'école du centre de formation de la mission catholique de Surumù, au sud-ouest de l'AIRASOL, enseigne la préparation des

peaux, l'art de la fabrication des selles et la confection des harnais, ce qui a permis à la communauté indigène d'accéder à plus d'autonomie.

Cette initiative a connu le plus grand essor dans la région des montagnes. C'est d'ailleurs là qu'elle est née, malgré les difficultés qui entravaient le travail, le rendant parfois impossible : les éleveurs de bétail et la police civile et militaire brûlaient systématiquement les fermes communautaires (retiros), dispersaient le bétail et emprisonnaient les vachers de la communauté. Mais la solidarité des Indiens a permis la victoire des retiros, qui se sont multipliées grâce au système de rotation des troupeaux d'un village à l'autre. Les villages ont ainsi l'occasion, chaque année, de resserrer leurs liens et d'agrandir leurs troupeaux ou de créer de nouvelles fermes communautaires.

L'Indien se soigne au village

L'arrivée dans la région des montagnes des chercheurs d'or, chassés en 1991 du territoire yanomami situé plus à l'est, puis le

flux incessant de milliers d'orpailleurs provenant de toutes les régions du Brésil ont entraîné une épidémie endémique de malaria. En effet, les orpailleurs creusent la terre et créent ainsi des multitudes de points d'eau où prolifèrent les moustiques infectés par la maladie. La malaria a fait de nombreuses victimes parmi les Indiens. Parmi elles, la femme de Jacir, instigateur de l'organisation historique des Indiens du Roraima, et *tuxava* de Maturuca.

Le souci des Indiens de lutter toujours plus efficacement contre les maladies va de pair avec l'essor des communautés. A la revalorisation de la médecine traditionnelle, longtemps méprisée, s'ajoute l'expérience quotidienne et les nouvelles connaissances offertes par les Blancs. Il nous est difficile d'imaginer l'importance que prend la maladie dans un village isolé, situé à des centaines de kilomètres de l'hôpital le plus proche, lorsque les pistes rendues marécageuses à la saison des pluies empêchent toute communication avec l'extérieur. En outre, l'assistance gouvernementale reste très précaire. C'est pourquoi il est vital que les villages s'organisent pour faire face aux problèmes de santé.

De grands progrès ont été accomplis ces

dernières années : formation du personnel médical indigène, prévention et revalorisation de la médecine traditionnelle. La création de petits dispensaires de village a également contribué à améliorer la situation. Le programme a été financé en partie par l'organisation suisse *Caritas*. En dépit des moyens modestes mis à leur disposition et des nombreux obstacles qu'ils ont dû surmonter, les Indiens affichent une volonté tenace. Soutenus par le centre de formation de la mission catholique de Surumù et une sœur infirmière travaillant en collaboration avec les conseils régionaux, les Indiens ont effectué un travail constructif.

Aides internationales

L'infirmière a reçu une formation de base, renforcée par un apprentissage sur le terrain. Son travail se déroule essentiellement sur la base d'un échange de services, en accord avec la communauté qui, elle aussi, soigne les malades mais de manière traditionnelle. Les postes médicaux sont ces petits dispensaires de village confiés à la responsabilité d'un membre de la communauté, qui travaille seul ou avec quelques volontaires. Chaque dispensaire est doté d'un jardin de plantes médicinales. Les postes médicaux

sont les seuls endroits où l'on peut se procurer médicaments et secours. Même s'ils sont modestes, la plupart des villages n'en bénéficient pas. Il n'existe actuellement que quelques postes médicaux qui couvrent les différentes régions, notamment les plus isolées, en attendant de pouvoir étendre le dispositif.

Les soins se sont encore améliorés grâce à l'intervention de *Médecins sans Frontières* et d'un jeune médecin brésilien lié à l'Église. Ils opèrent sur le terrain, sur la base d'un calendrier de visites très précis, et participent à la formation et à l'organisation de la communauté. L'amélioration de la qualité de vie communautaire, la participation de plus en plus active de ses membres et la multiplication des initiatives sont primordiales : les Indiens doivent, pour se défendre contre des agressions incessantes, se regrouper et développer les contacts dont ils ont besoin.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.

L'éducation, une autre priorité.

Le Conseil Indigène du Roraima (CIR) organise chaque année une assemblée générale à laquelle participent, de droit, les chefs des villages membres de l'association. Plusieurs organismes chargés de promouvoir la cause indigène y envoient des représentants. Le Père Joseph Galantino, présent à l'assemblée de 1993, témoigne.

En 1993, l'assemblée générale s'est tenue à Bismark, à 160 kilomètres de Boa Vista. De tous les points à l'ordre du jour, la démarcation des terres, déterminante pour l'avenir, était le plus important. Dans son document final, l'assemblée exige

donc du gouvernement fédéral, en application de la Constitution, la démarcation de l'aire *RaposalSerra do Sol* où vivent dix mille Indiens. Elle dénonce l'hypocrisie du gouvernement provincial qui prétend ne pas disposer d'assez de terres pour réinstaller les pro-

priétaires Blancs qui ont envahi le territoire des Indiens alors qu'il continue à faire venir des colons de tous les coins du Brésil. Les chefs réaffirment vigoureusement que la présence des Blancs sur leur territoire déstructure la vie des villages, cause alcoolisme, prosti-



Elias, frère de Jacir, et Rosilda, professeurs à l'école indigène de Maturuca. Rosilda a participé à une tournée européenne de solidarité en octobre-novembre 1996.

© Sheno Sabaini (CIRU)



Assemblée annuelle du CIR à Bismarck en janvier 1995. Au mur, une exposition sur les organisations nationales et internationales - dont *Nitassinan* - qui soutiennent le mouvement.

tution, maladies et violence, et ne peut plus être tolérée.

Jamais une assemblée n'avait parlé aussi clairement et aussi fort de la démarcation des terres. Les Indiens du Roraima ont manifesté leur détermination à lutter par tous les moyens pacifiques à leur disposition afin d'obtenir la reconnaissance de leurs droits. Ils veulent être les acteurs de leur histoire et construire leur propre avenir.

La démarcation des terres est la condition nécessaire au développement des populations autochtones, mais elle n'est pas suffisante. Pour se développer en tant que peuple, les Indiens du Roraima ont besoin d'atteindre une certaine indépendance économique, de jouir d'une bonne santé et d'éduquer leurs enfants dans le respect de leur patrimoine culturel.

Enseignement indigène

L'assemblée de Bismarck a formulé des propositions réalistes sur ces questions. Il s'agissait évidemment d'objectifs à long terme, mais l'important était de savoir où l'on voulait aller. Le débat sur l'éducation a été particulièrement intéressant. Les Indiens ont besoin de médecins, de techniciens agricoles, de comptables, de professeurs, d'avocats, bref de professionnels compétents. Ils doivent avoir un système scolaire qui prépare les jeunes à différentes professions, sans pour autant les priver de leur identité culturelle, car l'expérience du passé a été bien amère.

En effet, l'école a été l'instrument privilégié de l'assimilation. L'histoire racontée à l'école était celle des Blancs, comme la langue qu'on y enseignait. La langue, la culture et les coutumes des Indiens étaient systématiquement ridiculisées. Fréquentant le milieu scolaire des Blancs, le jeune Indien développait un

complexe d'infériorité, à tel point qu'il avait honte de ses origines et cherchait à se faire passer pour un Blanc. De plus, celui qui partait étudier en ville ne revenait pas dans son village natal. Il trouvait du travail chez les Blancs, ou vivait en marginal dans les bidonvilles de la capitale. Il cherchait à promouvoir ses propres intérêts et non ceux de son peuple. Ainsi, les Indiens perdaient leurs jeunes, et donc leur avenir.

Comment mettre sur pied une école qui prépare les jeunes professionnellement, tout en leur donnant la fierté d'être indiens, et en les impliquant dans le mouvement de libération de leur peuple ? L'assemblée de Bismarck a émis les directives suivantes : rendre obligatoire l'enseignement bilingue à l'école primaire, valoriser certaines disciplines - comme l'artisanat et l'histoire indigènes - engager uniquement des professeurs indigènes, développer l'*Organisation des professeurs indiens de Roraima* (OPIR), et exiger la reconnaissance officielle de cet organisme par le ministère provincial de l'Éducation de l'État du Roraima.

En ce qui concerne l'école secondaire, les chefs refusent d'envoyer les jeunes à Boa Vista. Ils souhaitent fonder deux collèges, un en territoire makuxi, à Maturuca, et l'autre en territoire wapixana, à Malacacheta. Ils demandent au gouvernement, responsable de l'éducation de tous les citoyens, d'allouer les fonds nécessaires à la réalisation du projet, auquel ils sont également prêts à participer financièrement.

A la conclusion des travaux, le professeur Euclides Pereira, de la tribu des Makuxi, recevait la couronne de plumes d'oiseaux, symbole d'autorité, et était proclamé nouveau président du *Conseil des Indiens du*

Roraima, avec mandat de mettre à exécution les décisions prises.

L'Église et les Indiens

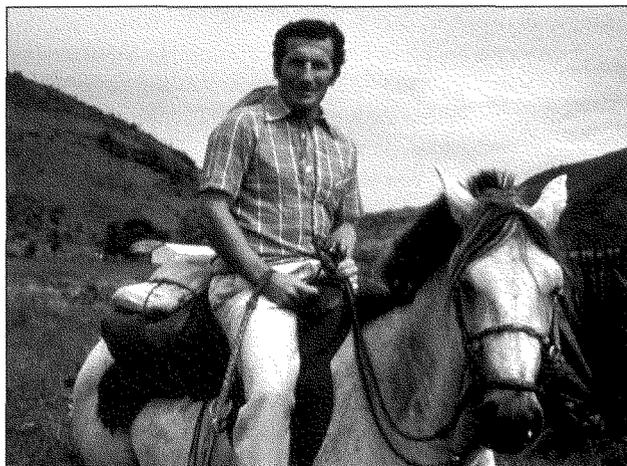
L'Église a publiquement reconnu sa part de responsabilité dans le drame historique de la colonisation et s'est repentie auprès des Indiens des erreurs commises par le passé, enracinées dans l'évangélisation et l'enseignement forcés d'une culture européenne au mépris des cultures autochtones. Les missionnaires ont le plus souvent présenté aux Indiens un christianisme à visage européen qui ne laissait aucune place à leur patrimoine culturel. Ainsi, le baptême marquait non seulement l'acceptation du Christ et de son message d'amour, mais aussi l'adoption de la manière de vivre des Blancs.

Mais à Bismarck, j'ai vu le couronnement d'un processus de renaissance que les missionnaires eux-mêmes ont contribué à mettre en place et pour lequel ils ont été persécutés et continuent de l'être. Si les Indiens du Roraima passent le seuil du troisième millénaire, ils le devront aussi à l'engagement des missionnaires pour la cause indienne à la fin de ce siècle. A Bismarck, les Indiens ont montré qu'ils étaient désormais prêts à assumer leur destin. Une page d'histoire vient d'être écrite.

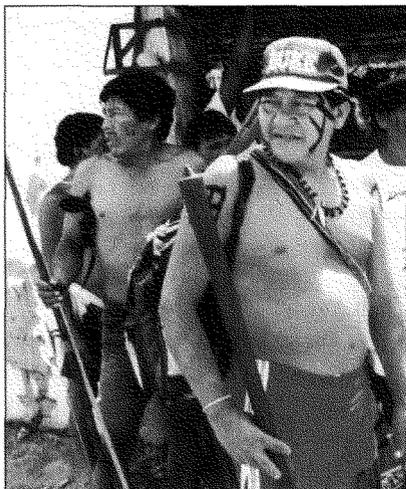
Source : Père Joseph Galantino i.m.c., « Une assemblée historique », *Réveil Missionnaire*, n°183, juin 1994.

NDLR : Le travail des missionnaires au Roraima consiste à aider les Indiens, non à les baptiser contre leur gré. Le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), tenant de la « théorie de la libération », et le Conseil indigène de Roraima (CIR) luttent ensemble pour la dignité, l'émancipation et l'autonomie des autochtones.

Giorgio dal Ben, membre du CIMI, est originaire d'Italie. Arrivé au Brésil en 1968, il vit depuis avec les Makuxi et participe activement à la résistance des autochtones.



Yanomami et Makuxi : une solidarité naturelle



© Sivano Sabatini (CIMI)

La réserve yanomami, qui couvre 9,4 millions d'hectares, est située dans les États de Roraima et d'Amazonas. La démarcation des terres indigènes a rencontré une forte opposition, en particulier en Amazonie où les aires indigènes sont les plus vastes. Selon certains politiciens locaux, la démarcation, qui entraînerait l'éviction des éleveurs et des *garimpeiros* (orpailleurs) des territoires indigènes, aurait des conséquences négatives sur l'économie de leurs États. Certains prétendent même que la démarcation sert les intérêts internationaux, qui souhaiteraient limiter

Grâce à la pression de l'opinion publique internationale, les Indiens du Brésil ont obtenu une première grande victoire : la démarcation du parc yanomami. En dépit d'opérations largement médiatisées pour les chasser de la réserve (la dernière a eu lieu en février 1993), les *garimpeiros* illégaux envahissent toujours les terres des Yanomami.

Les Yanomami (Davi Yanomami portant un casse-tête au premier plan) s'apprentent à soutenir les Makuxi qui tentent d'empêcher la construction d'un barrage sur le Rio Cotingo. Assemblée annuelle du CIR à Bismarck, janvier 95.

l'accès des Brésiliens aux ressources des territoires occupés par les peuples indigènes. Les groupes de soutien aux indigènes estiment qu'en janvier 1994, plus de 1 000 *garimpeiros* étaient installés sur le cours supérieur de la rivière Catrimani, en territoire yanomami. Les chercheurs d'or apportent de nombreuses maladies, notamment la malaria ; dans la seule région de Parafuri, vingt-six Yanomami au moins en sont morts en 1994. L'alcool et la prostitution de femmes yanomami ont provoqué une rupture culturelle dans plusieurs communautés, en particulier dans les régions de Parafuri et de Xideia. La FUNAI, agence gouvernementale chargée des affaires indiennes, est censée protéger les Indiens, mais le parlement brésilien lui a accordé moins de 4% de ce qu'elle prévoyait

pour le budget de l'année 1995. Les orpailleurs, dont la présence et les activités en territoire yanomami sont illégales, reçoivent quant à eux le soutien et la protection d'un certain nombre de politiciens locaux. Bien que les médias en fassent rarement état, les *garimpeiros* continuent d'exercer des violences contre les Yanomami, et les coupables demeurent souvent impunis. La cour fédérale du Roraima a qualifié de génocidaire le massacre des dix-sept Yanomami tués à Haximu en juillet 1993. Pourtant, aucun suspect n'a encore été jugé.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Sources : articles publiés par le Conseil indigène de Roraima (CIR), le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI), Human Rights Watch, Réveil missionnaire et Survival International.

Message de Davi Kopenawa Yanomami à Sr. Cardoso, Président de la République du Brésil, Sr. Madeiro, Président de la FUNAI, Sr. Jobim, (ex)Ministre de la Justice et Sr. Junqueira, Procureur général de la République du Brésil.

Nous, peuple yanomami et chefs des régions de Catrimani, Demini, Hoomoxi, Xitei, Surucucu, Paapiu, Parafuri, Mucajal, Uraticoera et Ajarani, avons tenu une réunion de trois jours dans la maison commune de Karera (du 15 au 17 janvier 1995) pour discuter des affaires qui concernent notamment notre terre et notre forêt. Nous étions 366 participants.

Nous avons manifesté notre inquiétude, car notre terre est constamment envahie par les orpailleurs. Elle a déjà été reconnue officiellement comme réserve yanomami, mais les Blancs ne respectent pas le décret présidentiel du 15 novembre 1992. Les politiciens des États de Roraima et d'Amazonas veulent détruire notre terre. Cette terre nous appartient et nous n'avons pas

l'intention de nous en défaire. Autrefois nous étions naïfs, et nous avons laissé les chercheurs d'or envahir notre territoire. De nombreux Yanomami sont morts à cause de l'invasion des orpailleurs. Le massacre de Haximu, en juillet 1993, a été perpétré par des orpailleurs brésiliens. Dix-sept Yanomami, hommes, femmes et enfants, ont été tués ; ce massacre est toujours présent dans notre mémoire. Nous sommes conscients que les orpailleurs représentent une menace pour la survie de notre peuple. Nous voulons qu'ils partent. Ils détruisent notre forêt, polluent nos rivières, abattent notre gibier, nous apportent des maladies alors que nous n'avons aucun médicaments pour nous soigner, et ils nous tuent à coups de fusils. Mais nous

nous défendrons avec nos arcs et nos flèches. Nous, chefs yanomami, vous lançons un avertissement.

Nous sommes inquiets pour les Makuxi et nous voudrions les aider. Leur terre n'a pas encore été démarquée. Nous voulons aider les Makuxi à obtenir une réserve.

Nous, les habitants de la forêt yanomami, mettons les Blancs en garde. Si les orpailleurs sont autorisés à tuer notre peuple par la maladie et à détruire la forêt, les esprits des chamans feront tomber le ciel sur les Blancs. Les Blancs seront tous anéantis.

Davi Kopenawa Yanomami, Rivière Catrimani, 18 janvier 1995. Source : Conseil indigéniste missionnaire (CIMI). Traduction : Monique Hameau et Marine Le Puloch.

La ville aux rêves brisés

En sept ans, la population de Boa Vista, capitale du Roraima, est passée de 60 000 à 120 000 habitants. Cette expansion frénétique n'est pas un signe de santé : elle est due à l'arrivée massive des chercheurs d'or et à l'exode rural.

Rien d'étonnant que dans un pays de pauvres, la découverte de l'or ait attiré des foules de misérables, fascinés par le mirage d'une richesse facile. Vingt mille chercheurs d'or ont envahi le Roraima. Mais la réalité s'est montrée bien différente du rêve. A Boa Vista, où les prix ont flambé depuis leur arrivée massive, les chercheurs d'or doivent payer des prix exorbitants pour acheter la nourriture, le combustible et l'équipement dont ils ont besoin. Ils contractent la malaria en forêt, où ils ne bénéficient d'aucune assistance médicale. Loin de leurs familles, ils gaspillent l'argent qu'ils gagnent en boisson et prostitution et rentrent chez eux généralement plus pauvres qu'ils n'en sont partis. Derrière eux, les chercheurs d'or ne laissent que désolation et mort : rivières contami-

nées par le mercure, poissons empoisonnés, arbres malades, gibier raréfié. L'équilibre écologique est rompu et la vie des villages indiens déstructurée. Victimes d'épidémies de grippe, de paludisme et de maladies vénériennes, les populations autochtones sont décimées.

Colonisation, marginalisation

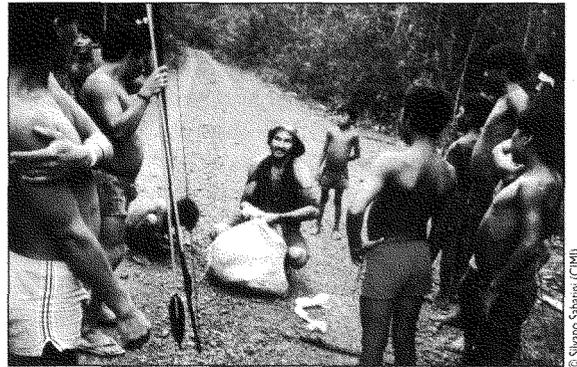
Boa Vista accueille aussi les victimes d'un autre rêve devenu cauchemar : celui de la colonisation agricole. Attirés par la promesse de recevoir gratuitement ou à bas prix d'importants lots de terre, des milliers de colons sont venus du Nord-Est, chassés par l'aridité, ou du Sud. Mais le sol du Roraima n'est pas assez fertile et les agriculteurs s'endettent rapidement. Contraints de vendre leurs terres, il viennent grossir la banlieue de Boa Vista où ils vivent d'expédients. La banlieue de Boa Vista n'est pas différente de celle des autres

métropoles du Brésil : c'est là qu'aboutissent les naufragés de la vie, les marginalisés et les laissés-pour-compte. Poudrière et dépotoir, elle témoigne de l'injustice d'un système économique qui ne fait qu'accroître les inégalités.

Giorgio dal Ben et Marine Le Puloch, avec la collaboration d'Elena Benatti, Monique Hameau et Henri Manguy.

Source : « La ville aux rêves brisés », Réveil Missionnaire n° 184, août 1994.

Un chercheur d'or égaré rencontre ses sauveteurs yanomami sur la « perimétrale norte ».



© Silvano Sabatini (CIPM)

Le Mouvement des Sans-Terre

Les paysans pauvres sont à la base du plus grand mouvement populaire du Brésil, le Mouvement des Sans-Terre (MST) qui, en 1992, avait rejoint les Amérindiens au sein de la campagne continentale « 500 ans de Résistance Indigène, Noire et Populaire ». Le mouvement continue son combat...

Après une marche de deux mois et 1 000 km, près de 60 000 hommes, femmes et enfants du Mouvement des Sans-Terre (MST) sont arrivés à Brasilia, le 17 avril 1997, date anniversaire du massacre d'El Dorado Dos Carajas (Amazonas) où 19 paysans qui occupaient une hacienda depuis plusieurs mois avaient été assassinés par la police militaire. Les marcheurs exigent du gouvernement de Fernando Cardoso une réforme agraire expropriant les grands propriétaires terriens (latifundistes) de millions d'hectares improductifs pour les redistribuer aux paysans pauvres. 50% des terres cultivables du pays appar-

tiennent en effet à un groupe de propriétaires représentant 2% de la population, alors que 5 millions de familles de paysans sont « sans-terre ». Dans les États de Sao Paulo, Paraná, Mato Grosso, Tocantim et Amazonas, la plupart des titres de propriété résultent d'opérations frauduleuses menées par des juges locaux, au bénéfice de grands propriétaires ou de multinationales. Après la marche et sans réponse du Président brésilien, le MST, qui exige l'abolition des « latifundios », a décidé d'intensifier l'occupation d'haciendas dans tout le pays. En août, suite à l'appropriation de plusieurs terrains, les grands propriétaires ont créé des groupes armés « de sécurité » dans l'État de Sao Paulo. Le 20, José Dos Santos, militant du MST, pris pour cible par des miliciens des latifundistes, est mort des suites de ses blessures. Le gouvernement fédéral a déclaré être disposé à militariser les zones « menacées » par les Sans-Terre, et plus d'une centaine de policiers militaires ont été mobilisés dans le Pontal do Paranapanema. Deolinda Alves

de Souza, l'une des leaders du MST a déclaré : « Nous avons actuellement 53 000 familles mobilisées, prêtes à participer à des occupations. A la fin de l'année, nous en aurons 100 000. »

Le Mouvement des Sans-Terre est sans doute devenu le principal mouvement populaire d'opposition au Brésil.

Synthèse : Sylvain Duez-Alesandrini

Source : Apache n°11 et Aguascalientes n°3

Campagne de solidarité

Le 10 juin 97, l'un des leaders du MST, José Rainha, a été condamné à 26 ans et demi de prison pour un meurtre qu'il a toujours nié. Son cas est aujourd'hui en appel. Pour de plus amples renseignements sur cette campagne de solidarité internationale : Solidarité Brésil (campagne José Rainha), CICP, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris.

NINGUN SER HUMANO ES ILEGAL



NO HUMAN BEING IS ILLEGAL

Nul être humain n'est illégal.

USA/Mexique

À partir de son expérience, l'écrivain Leslie Marmon Silko nous expose dans cet article, publié à l'automne 1994, les tracasseries policières auxquelles sont soumises les personnes ne présentant pas le « bon profil » et voyageant dans les régions frontalières États-Unis/Mexique. La police des frontières y exerce un pouvoir exorbitant qui fait bien souvent fi des Droits de l'homme.

La frontière de l'EXCLUSION

J'ai longtemps voyagé sur les autoroutes du Nouveau-Mexique et de l'Arizona avec une extraordinaire sensation d'absolue liberté, avalant les kilomètres sur d'immenses plateaux déserts. Sur la réserve de Laguna Pueblo, où j'ai été élevée, les gens étaient patriotes malgré la façon dont le gouvernement des États-Unis avait traité les Indigènes d'Amérique. En tant que citoyens fiers, nous avons grandi dans la croyance que la liberté de déplacement était un droit inaliénable, un droit dont certains indigènes d'Amérique ont été privés au tout début du XX^e siècle. (...) Dans les années 50, on nous apprenait à l'école que voyager d'État en État, sans avoir besoin de papiers particuliers ni risquer d'être arrêté, était un droit dont les citoyens des pays communistes et totalitaires ne disposaient pas. Cette grande route disait que nous étions citoyens américains et que nous étions libres...

Sur les routes désertiques

Il n'y a pas si longtemps, mon compagnon Gus et moi-même roulions vers le sud depuis Albuquerque pour retourner à Tucson après une tournée de promotion pour l'édition en poche de mon roman *Almanach of the Dead*. Je m'étais installée à l'arrière pour dormir pendant que Gus conduisait. Je me réveillai en sentant la voiture ralentir. Il était près de minuit sur la Nationale 26, au Nouveau-Mexique, une route déserte qui s'étirait comme un long ruban sombre entre Hatch et Deming. À la lumière des phares et des gyrophares, je comptais six véhicules : cinq voitures et un fourgon de la police des frontières barraient l'autoroute. Gus immobilisa la voiture et ouvrit la vitre pour demander ce qui se passait. Les policiers ne répondirent pas. Au lieu de

cela, l'un d'eux nous ordonna de descendre de voiture. Gus demanda pourquoi, mais sa question sembla les mettre hors d'eux. Deux autres policiers approchèrent immédiatement de la voiture et l'un d'eux aboya : « Vous cherchez des ennuis ? » avec l'air de se délecter à l'idée de nous en fournir. (...)

Il était clair que les hommes en uniforme seraient trop contents de nous sortir de la voiture si nous n'obtempérions pas rapidement (poser une question, semble-t-il, équivalait à de la résistance). Nous descendîmes donc de voiture et ils nous firent signe de nous tenir sur le bas-côté de la route. La nuit était très sombre et aucune autre voiture n'était passée depuis que nous avions été arrêtés.

La seule chose à laquelle je pouvais penser était un livre que j'avais lu : *Nunca mas (1)*, le rapport officiel d'une commission des

d'abandonner nos corps et notre voiture près de l'autoroute, comme tant d'autres cadavres qui sont découverts dans ces parages et imputés aux trafiquants de drogue.

Deux autres policiers se tenaient près du fourgon. Celui qui avait demandé si nous cherchions des ennuis donna l'ordre à son collègue d'« aller chercher le chien », et celui-ci fit sortir de l'arrière du fourgon une petite femelle berger allemand tenue en laisse. (...) Ils ouvrirent les portières de notre voiture et tirèrent la chienne à l'intérieur. Mais je vis immédiatement à l'expression de ses yeux qu'elle les détestait et ne leur obéirait pas. Voyant qu'elle ne montrait aucun intérêt pour l'intérieur de notre voiture, ils l'amènèrent au coffre, près duquel nous attendions. Ils la portèrent tant bien que mal à l'intérieur, mais là non plus elle ne

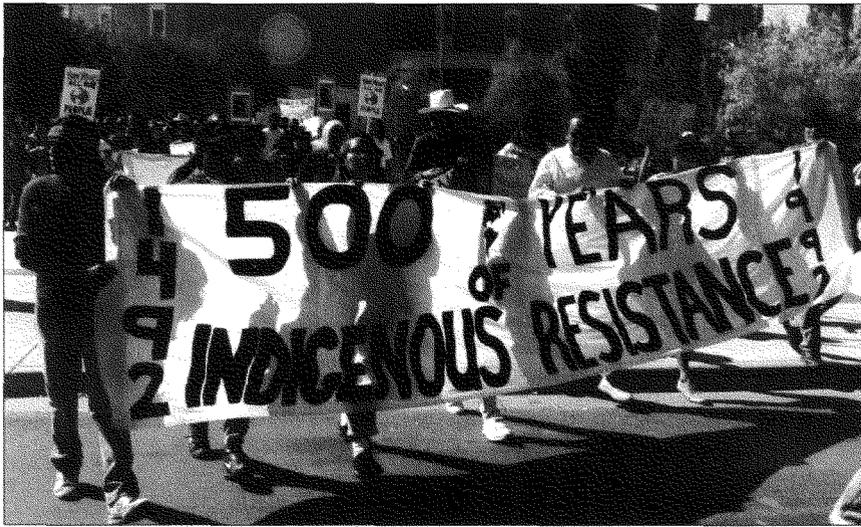


Droits de l'homme qui avait mené une enquête révélant plus de 12 000 « disparitions » durant la « sale guerre » d'Argentine à la fin des années 70. L'étrange colère de ces policiers des frontières me faisait penser aux descriptions du rapport sur l'armée et les officiers argentins qui s'adonnaient aux interrogatoires, à la torture et aux meurtres. Lorsque les militaires et les policiers étaient en manque de suspects politiques à torturer et à tuer, ils kidnappaient des citoyens pris au hasard dans les rues.

Je pensais combien il serait facile aux policiers des frontières de nous abattre et

défecta ni cadavre caché ni drogues illicites.

Leur humeur devenait plus menaçante. Les officiers semblaient indignés du fait que la chienne n'ait trouvé aucune marchandise de contrebande, et ils la tirèrent vers nous en lui ordonnant de renifler nos pieds et nos jambes. À mon grand soulagement, l'étrange violence que les agents avaient dirigée contre nous semblait maintenant s'être transférée sur la chienne. Je ne craignais plus qu'ils nous assassinent. Nous échangeâmes un regard, la chienne et moi. Tout comme moi, elle avait peur d'eux. Le maître-chien secoua sèchement la laisse



Manifestation pour les «500 ans de résistance indigène» à Santa Fe, Nouveau Mexique, 1992.

© Barbara Timm

pour l'exciter pendant qu'elle nous reniflait, mais la chienne refusa de nous accuser. Elle possédait une dignité innée qui lui interdisait de suivre les pulsions criminelles de ces hommes. Je ne pourrai oublier l'expression que je vis dans les yeux de cette chienne. C'était comme si elle était gênée de leur être associée. J'avais sur moi une petite quantité de marijuana médicinale, mais elle refusa de me trahir. Je n'ai pas de tendresse particulière pour les chiens mais je me souviendrai toujours de cette petite femelle berger allemand.

Interdiction de voyager librement

Malheureusement, ce qui m'est arrivé cette nuit-là est devenu chose quotidienne chez nous. Depuis les années 80, au plus fort de la croissance des contrôles frontaliers, le Bureau de l'Immigration et des Naturalisations (I.N.S.) et la police des frontières ont appliqué une politique qui interfère avec le droit des citoyens américains de voyager librement à l'intérieur de leurs frontières. Les agents de l'I.N.S. contrôlent maintenant toutes les routes qui conduisent à la frontière entre les États-Unis et le Mexique (...).

Aujourd'hui, en roulant vers l'est à partir de Tucson sur la Nationale 10 en direction d'El Paso, on trouve un poste de contrôle de l'I.N.S. peu avant Las Cruces, Nouveau Mexique. Si vous allez vers le nord à partir de Las Cruces sur la Nationale 25, à trois kilomètres au nord de la ville de Truth or Consequences (2), la route est barrée et toute la circulation est détournée vers un poste de contrôle frontalier situé à 150 kilomètres au nord de la frontière avec le Mexique. Je fus détenue une fois à Truth or Conse-

quences, malgré que mon compagnon et moi-même possédions des permis de conduire en règle. (...) Pendant notre immobilisation nous remarquâmes que d'autres véhicules – occupés par des Blancs – étaient autorisés à passer le poste de contrôle. Toutefois, les Blancs voyageant en compagnie de personnes à la peau basanée pouvaient s'attendre à être arrêtés, sur le soupçon de travailler pour le « mouvement du droit d'asile » qui protège les réfugiés. (...)

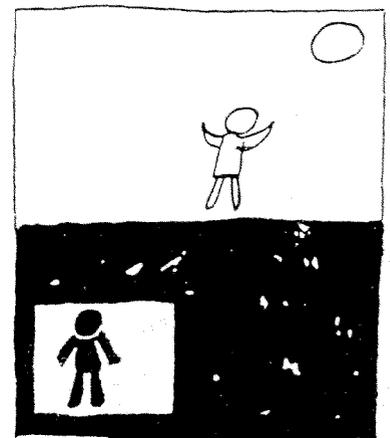
Une fois que votre voiture est déroutée de la nationale et se trouve dans la zone de contrôle, vous êtes sous l'autorité de la police des frontières, qui exerce plus de pouvoir qu'aucune autre police. Ils peuvent s'ils le désirent détenir quelqu'un sans aucune raison apparente. Les autres policiers doivent au moins fournir une raison vraisemblable et, selon le règlement, c'est ainsi que devrait procéder la police des frontières. Sur la route ça ne se passe pas du tout comme ça. Ils vous ordonnent d'arrêter votre voiture et d'en descendre, puis vous enjoignent d'ouvrir le coffre. Si vous demandez pourquoi ou réclamez un mandat de perquisition, ils vous répondent qu'il faut d'abord que le chien ait reniflé la voiture, et celui-ci peut bien passer une heure ou deux à cette opération. Ils vous font bien comprendre que si vous les obligez à obtenir un mandat de perquisition, pour le même prix vous devrez subir une fouille corporelle.

Mais si vous voyagez de jour, le sentiment de viol peut être encore pire. Parlons du cas de l'ancien agent de la police des frontières, Michael Elmer, qui fut acquitté d'un meurtre en plaidant la légitime défense, malgré qu'il eût admis qu'en tant qu'officier il avait abattu un immigré « clandestin » en lui tirant une balle dans le dos. Il avait

ensuite caché le corps, qui ne fut découvert qu'après qu'un autre agent eut rapporté l'affaire. (Le mois dernier, Elmer fut reconnu coupable d'avoir mis des personnes en danger par imprudence : lors d'un autre incident, il avait tiré au moins à dix reprises avec son M-16 très près d'un groupe d'immigrés qui franchissaient illégalement la frontière à Nogales en mars 1992.) Autre incident à El Paso, où un entraîneur de football qui conduisait un car transportant ses joueurs fut traîné sur l'autoroute par un agent de la patrouille qui lui colla son revolver sur la tempe. (L'entraîneur était un Américain d'origine mexicaine, comme la plupart des joueurs présents dans le car. Cet incident se solda par un avertissement à la patrouille.) Nous connaissons quantité d'expériences semblables qui n'ont jamais eu les honneurs de la presse. (...)

Voici la situation que la police a instaurée dans les États du sud-ouest depuis les années 80. Nul n'est libre de voyager sans avoir à subir l'inspection de la police des frontières. Dans la cité de Tucson Sud, où 80 % des personnes interrogées étaient des Chicanos ou des Mexicains, une étude conjointe de l'Université du Wisconsin et de l'Université d'Arizona a conclu qu'une personne sur cinq avait été détenue, maltraitée verbalement ou physiquement, ou bien interrogée par les agents de l'I.N.S. au cours des deux dernières années.

La fameuse Destinée Manifeste du peuple américain semble avoir perdu de son ancienne grandeur gagnée à force de vol et de sang. « Fermez la porte », voilà ce qu'elle signifie aujourd'hui. C'est avec le racisme comme carte maîtresse rejouée encore et toujours, sans la moindre honte, que les deux principaux partis politiques règnent sur le pays. (...) Les politiciens et les médias parlent d'« étrangers clandestins » pour déshumaniser et diaboliser les immigrés sans papiers, qui sont



pour la plupart des gens « de couleur. » (...)

Le nouveau « rideau de fer »

Aujourd'hui que le « rideau de fer » est tombé, il y a une certaine ironie à voir le gouvernement des États-Unis et sa police des frontières édifier une muraille d'acier de trois mètres de haut sur certaines parties de la frontière avec le Mexique. Alors que les politiciens et les compagnies multinationales louent les vertus de l'ALÉNA (3) et du « libre-échange » (des biens mais non des personnes), ce sinistre rideau est déjà dressé sur une section de la frontière de près de dix kilomètres de long au niveau de Mexicali. Trois kilomètres sont en construction à Naco. À Nogales, à 100 kilomètres au sud de Tucson, la construction du mur d'acier a été approuvée sans discussion et elle débutera probablement en mars 1995. (...) Cette barrière qui longe la frontière n'est qu'un accessoire de théâtre dont le but est purement électoral. Des entrepreneurs frontaliers y ont déjà percé des brèches au chalumeau pour y percevoir un péage et faire de belles affaires. De retour à Washington, l'I.N.S. annonce la signature d'un contrat de 300 millions de dollars pour l'achat d'ordinateurs afin de moderniser l'archivage de ses dossiers, et le Congrès a voté une loi destinée à détourner 225 millions de dollars au profit de l'I.N.S. pour 1995. Sur cette somme, 181 millions de dollars seront affectés au contrôle des frontières. Cela ne sert à rien. Les frontières n'ont

jamais été efficaces, et elles ne le seront pas plus aujourd'hui, alors que les peuples indigènes des Amériques réaffirment leurs liens de parenté et leur solidarité. Une migration de masse a déjà commencé dont les raisons ne sont pas seulement économiques. Les langues uto-aztèques sont parlées au nord jusqu'au pueblo de Taos, en bordure du Colorado, et au sud jusqu'à Mexico.



Qui est le pèlerin étranger illégal ?

Avant l'arrivée des Européens, les communautés indigènes de la région faisaient non seulement du commerce mais partageaient également les mêmes cosmologies, les mêmes légendes transmises oralement (...). La grande migration humaine à l'intérieur des Amériques ne peut pas être stoppée. Les êtres humains font partie des forces naturelles de la

Terre, tout comme les rivières et les vents. Dans le fond, le problème est simple : c'est en quelque sorte une continuation des prétendues « guerres indiennes » de l'époque de Sitting Bull et de Red Cloud. Les peuples indiens du sud du Mexique, du Guatemala et ceux du Salvador luttent toujours pour leur vie et leurs terres contre la « cavalerie » des patrouilles envoyées par les gouvernements de ces pays. Les Amériques sont pays indien, et le « problème indien » n'est pas près de prendre fin.

Le retour vers Aztlán

Un soir au coucher du soleil, nous étions arrêtés à un passage à niveau dans le centre de Tucson pour laisser passer un train de marchandises qui prenait lentement de la

vitesse en direction de Phoenix vers le nord. Dans le crépuscule j'eus une vision stupéfiante: des dizaines d'êtres humains, des jeunes gens pour la plupart, étaient montés à bord du train, partout: sur les wagons plats, à l'intérieur des wagons ouverts, perchés sur les toits, accrochés aux échelles des wagons-citernes et même sur les boggies. Je n'ai pas pu tous les compter, mais j'ai bien vu cinquante ou soixante personnes qui voyageaient ainsi en direction du nord. Il s'agissait de jeunes gens basanés, Indiens et Métis; ils souriaient et quelques uns nous firent un geste de la main. Je me souvins de la vieille histoire d'Aztlán, racontée par les Aztèques et d'autres peuples uto-aztèques. Aztlán est le merveilleux pays du nord, le pays d'origine du peuple Aztèque. Je ne me souviens pas comment ni pourquoi le peuple quitta Aztlán pour partir vers le sud, mais l'histoire raconte qu'un jour ils retourneront chez eux.

Leslie Marmon Silko

Paru dans Dark Night field notes, automne 1994.

Traduction : Henri Manguy



1. Plus jamais
2. Vérité et Conséquences
3. Accord de Libre Échange Nord-Américain signé entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

De Leslie Marmon Silko on peut lire en français *Cérémonie*, paru chez Albin Michel et en 10/18. Les lecteurs intéressés par le sujet liront également avec enthousiasme *América*, de T.C. Boyle qui vient d'obtenir le prix Goncourt Étranger aux éditions Grasset.



Plaque minéralogique : « Célébrer le Nouveau Mexique »...

Aidez les enfants des rues au Mexique.

« La différence entre les riches et les pauvres: c'est que les riches ne pensent qu'à l'argent, alors que les pauvres pensent à la vie. »

Un enfant des rues à Tijuana (ville de la frontière américano-mexicaine)

Envoyez vos dons
à la campagne de l'UNICEF
pour les enfants des rues:
UNICEF (Enfants du Mexique)
BP 1000
75006 Paris



Moontie Sinquah,
Jody Gaskin
et Keith Secola
à Zurich, le 20 juillet 96.

© Sylvain Duez-Alexandri

Une paire de nattes et beaucoup de talent !

« C'était délirant ! Il y avait plus de 300 personnes dans la *round dance* » (1) déclare Keith Secola quelques minutes après avoir joué *NDN Kars* (2), l'hymne de la réserve par excellence, pour les élèves du lycée Saginow Chippewa de Mt Pleasant, Michigan. Au son de sa voix, on comprend qu'il ne peut y avoir mieux ! Voilà qui rend le « rock bannock » (3) de Keith Secola and the Wild Band of Indians si vrai ; c'est le rock du peuple, des gens de la base.

Le groupe Wild Band of Indians change continuellement de musiciens. Les deux seuls membres permanents étant Keith Secola et Moontie Sinquah. Sinquah arrange ses percussions avec un tambour de pow wow et quelques tambours à mains. Secola joue de la guitare ou de la flûte et assure le devant de la scène. Il déclare : « Cela serait vraiment bien d'avoir une formation permanente, mais il est difficile de demander à quelqu'un de quitter le Canada pour l'Arizona. Néanmoins, le Wild Band est une porte tournante, n'importe qui peut en devenir membre. » D'ailleurs deux danseurs du Manitoba ont rejoint le groupe pour l'émission de CBC *Hot off the Dock*.

Les racines du groupe se retrouvent dans la musique des années 1960-1970, dans le rock, le blues ou le reggae. Selon Secola, c'est Bob Marley, Bob Dylan, Robert Johnson qui ont influencé le son, jamais daté, du Wild Band. Le mélange des styles progressiste et traditionnel rend leur musique à la fois très personnelle pour les Indiens et accessible pour le plus grand nombre. Secola tente une approche humoristique à travers des chansons comme *Frybread* (4). « Tout le monde a besoin d'amour » déclare-t-il, « le frybread est une métaphore pour l'amour. » Pourtant, aussi ironique que cela puisse paraître, le son

« terroir indien » de Secola a plus de succès en Europe qu'aux États-Unis.

L'année dernière, le Wild Band of Indians a joué au Danemark avec David Bowie, Neil Young et Patti Smith devant une foule de 90 000 personnes. Puis ils ont partagé la scène avec Coolio, Jimmy Cliff et Bjork au Gurten festival en Suisse devant plus de 20 000 spectateurs. Secola pense que le succès de la tournée « Four skins, eight braids touring in a small van » (littéralement :

Quatre peaux, huit nattes en tournée dans un petit van) est dû à l'envie du public de « boire directement à la source ».

Les Européens sont conscients de la problématique indienne et veulent en savoir plus. Lors d'une tournée en Allemagne, Suisse et Autriche, Secola et son groupe ont rendu hommage à Peltier, le 6 février, à l'occasion du 20^e anniversaire de son incarcération arbitraire. Comme pour Nelson Mandela, Secola utilise la scène pour exercer une pression politique sur l'opinion mondiale. Des J.O. d'Atlanta au festival du film *Dreamspeakers* d'Edmonton en Alberta, Keith Secola and the Wild Band of Indians préparent la route qu'emprunteront à leur tour les jeunes artistes au volant de leurs NDN Kars.

Millie Knapp, *Aboriginal Voices*, avril - juin 1997
Traduction et mise en forme : Caroline Grenot

1. Danse sociale unissant tous les participants en un cercle.
2. Comprendre « indian cars ». La voiture indienne, bricolée de toute part, mais qui mène toujours bravement ses occupants jusqu'au prochain pow-wow, fait l'objet de nombreuses blagues parmi les Amérindiens.
3. Ou « bannick » : pain traditionnellement cuit dans la cendre, sous le feu.
4. Le pain frit est une véritable institution chez les Indiens d'Amérique du Nord. Ses secrets de fabrication peuvent être le sujet de longs débats (voir *Indian Blues* de Sherman Alexie).

Blackfire, le Punk Rock de Big Mountain

La résistance continue à Big Mountain, en territoire dineh (Navajo) (1) Les anciens refusent toujours de quitter la terre de leurs ancêtres. La nouvelle génération, elle, a décidé de lutter aux cotés de ses parents et grands-parents. Jeneda, Klee et Clayson Benally, petits-enfants de la célèbre Roberta Blackgoat, ont, par exemple, choisi la musique afin d'exprimer leur rage et rendre publique la résistance de leur peuple face à la menace de déplacement forcé (2).

Leur premier disque, cinq titres, produit par C.J. Ward, ancien musicien des *Ramones*, diffuse un Punk Rock navajo sans compromission, mêlé de chants traditionnels (interprétés par leur père Jones Benally) et de morceaux de flûte, joués par Robert Tree Cody. Les paroles de *Painkiller*, *Fence* et *Resist* sont de véritables témoignages du combat des Dineh de Big Mountain, depuis maintenant près de vingt ans (environ l'âge des trois membres du groupe). Comme

l'écrivait récemment un journaliste amérindien du magazine *Aboriginal Voices*, il faudrait envoyer un exemplaire de cet album au Président Clinton, afin qu'il comprenne la détermination du peuple dineh à rester sur ses terres.

En France, le mensuel rock *Best* a fait la une de son numéro de juin sur *Blackfire* et annoncé la prochaine sortie du CD chez nos disquaires.



Sylvain Duez-Alexandri

1. Voir l'interview de Kee Watchman, page 2.
2. Voir dossier *Nitassinan* n°44.

festival

Quand les Indiens prennent la plume.

Du 17 au 19 mai dernier, Nitassinan participait à Saint-Malo à la huitième édition de «Étonnants voyageurs», festival international du livre. Auteurs ou «sujets» de nombreux ouvrages, les Indiens des Amériques invités y soulignèrent la fin des mythes.

Mary Brave Bird Crow Dog*, attentivement écoutée des très nombreux festivaliers, remet d'emblée quelques pendules à l'heure sur légende et réalité. «Si nous pouvons aujourd'hui quelque peu faire entendre notre voix, indique Mary, nous

Rencontres sans barrières

Pendant longtemps privées du mode d'expression qu'est la littérature, les populations autochtones d'Amérique y entrent depuis quelques années avec un réel talent. Le précurseur fut Scott Momaday dont *La maison faite d'aube* fut couronnée par le prestigieux Prix Pulitzer. La littérature des Américains autochtones repose sur la notion essentielle de dignité, même si chacun des auteurs présents (Louis Owens, Thomas King, Betty Louise Bell, Ron Querry, Craig Lesley) ou absents (James Welch, Sherman Alexie, Scott Momaday, Leslie Silko) l'exprime en fonction de sa sensibilité et de son environnement. En littérature, le clivage entre «Indiens des villes»

dont l'auteur est issu, ce qui ne donne que plus de valeur aux œuvres de ceux qui ont été le moins favorisés.

L'émergence de cette littérature indienne auprès du grand public a trouvé un écho formidable chez les visiteurs (et les organisateurs) de «Étonnants Voyageurs». En témoignent le succès du Café littéraire, des projections de films suivies de questions du public, des expositions (l'une consacrée aux Lakota, l'autre au soutien à Léonard Peltier) et... du stand Nitassinan!

De la cité corsaire à Vincennes

Autre bilan positif, près de 1 000 signatures recueillies pour l'appel à la libération de Léonard Peltier. Parmi les signataires de cette pétition, beaucoup d'auteurs, d'éditeurs, de directeurs de collections tels Michel Le Bris (directeur du festival et écrivain), Yves Berger, François Braud, Didier Daeninckx, Richard Erdoes, François Guérif, Jean-Paul Kaufmann, Thomas King, William Kittredge, Craig Lesley, Jim Nisbet, Dan O'Brien, Jean-Hugues Oppel, Louis Owens, Patrick Raynal, Joe Starita, et de personnalités comme Daniel Gélin, Alain Bombard... Que tous, célèbres et anonymes, soient remerciés de leur soutien. Le festival fut l'occasion de nombreuses rencontres sans barrières entre lecteurs, auteurs, éditeurs, associations, mais aussi de festivités, comme la prestation des Red Spirit Singers.

On retrouvait le groupe avec plaisir le 20 mai au Centre Pompidou de Vincennes, où, à l'initiative de Nitassinan et de Francis Geffard (Terre Indienne / Terre d'Amérique / Nitassinan / Librairie Millepages) se tint une soirée de rencontres et débats qui rencontra un vif succès. L'occasion de visionner des documents mais aussi de poursuivre avec Mary Brave Bird Crow Dog, Louis Owens, Richard Erdoes, Craig Lesley, Joe Starita, Dan Lomahftewa et quelques autres la réflexion sur ce que signifie être Indien en 1997.

Dee Brooks

* Auteur de deux livres-témoignages: *Lakota woman* et *Femme Sioux envers et contre tout* (Albin Michel-Terre Indienne)

La plupart des auteurs indiens cités ont été édités en France par Albin Michel ou les Éditions du Rocher.



Richard Erdoes et Mary Crow Dog à la soirée de Vincennes.

le devons à tous les nôtres qui sont morts pour préserver autant que possible notre identité tant spirituelle que culturelle. Il ne s'agit donc pas, comme on peut souvent le lire, d'une renaissance culturelle des Indiens d'Amérique, car nous avons toujours été là. Nous sommes environ deux millions, vivant pour la plupart dans des conditions d'extrême précarité. Seule notre spiritualité nous maintient en vie dans un monde où le combat quotidien consiste à nourrir nos enfants et à tenter de leur éviter les pièges du désespoir et de la désagrégation sociale, tels l'alcool et la drogue».

et «Indiens des réserves» apparaît surtout en raison du niveau d'éducation reçu. À l'évidence, le chemin à accomplir pour entrer en littérature n'est pas le même selon le milieu

Le stand de Nitassinan à Saint-Malo



© Dee Brooks

BULLETIN D'ABONNEMENT

NITASSINAN revue trimestrielle d'information sur les nations amérindiennes

NOM - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville Pays

Je m'abonne* / ré-abonne pour 160f (220f hors Europe) aux 6 prochains n° = f

Abonnement de soutien à partir de 250f pour les 6 prochains n° = f

Je commande les n° (à partir du 34),
soit numéros simples n° à 40f port compris = f

Je commande livres **Ike Mun Anam** à 75f port compris..... = f

Je commande livres **Contes Iroquois** à 85f port compris..... = f

Je commande pin **Nitassinan 92** à 30f port compris = f

total = f

J'envoie un chèque de f libellé à l'ordre de "NITASSINAN-CSIA", adressé à :
NITASSINAN - CSIA, BP 317, 75229 Paris Cedex 05, France

* Les abonnements ne sont pas rétroactifs, ils démarrent automatiquement à partir du numéro à paraître.

NITASSINAN : revues disponibles à partir du n°15

n°15 Mapuche (Chili) - n°18 Colombie indienne - n°19 Shoshone (USA) -
n°20/21 Cherokee (USA) - n°22 Kuna/Tarahumara (Panama - Mexique) -
n°23/24 Huron/Abenaki (Nord Est Canada) - n°25/26 Cri/Mohawk (N. E.
Canada) - n°27/28 Attikamekw/Ojibway (N. E. Canada) - n°29 Yup'it/
Inupiat (Alaska - N. Sibérie) - n°30 92, Quelle "découverte" ? - n°31 Lil'wat,
Gwich'in, Rigoberta "Nobel" ? - n°34 Rigoberta Menchú, CPR (Guatemala) -
n°35 Apaches, la lutte pour le Mont Graham (USA) - n°36 Canada, les
nations indiennes contre l'uranium - n°38 La déforestation en terre indienne -
n°40 Les gardiennes de l'avenir (femmes amérindiennes) - n°41 La terre
sacrée des Blackfeet (USA) - n°42 Mapuche - n°43 L'été indien au Canada -
n°44 Résistance navajo - n°45 Chasseurs cri du Lubicon - n°46 Index '84-96 -
n°47 Quel avenir pour le peuple innu ? (Canada) - n°48 Autonomie indigène
(Mexique)

Tarifs promotionnels sur les anciens numéros (15 à 31) : simple = 25f -
double = 40f - commande groupée : 5 numéros simples ou doubles
au choix = 95f - tous prix port compris

Tarif numéros simples à partir du n°34 : 40f port compris

NOTRE PIN : "Nitassinan 92" 30f port compris

NOS LIVRES : **IKE MUN ANAM**, *Il était une fois, la dernière Frontière en
Guyane*, d'Eric Navet, une analyse et un constat sur la situation de "nos" (!)
Indiens (75 f, port compris)

CONTES IROQUOIS, traduction intégrale d'un livre d'Akwesasne Notes,
illustrée de pictogrammes originaux (85f port compris)

BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère pour un an, d'octobre à
octobre, au Comité de soutien aux
Indiens des Amériques

à partir de 240f
(membre bienfaiteur)

120f (adhésion simple)

80f (bénéficiaires du RMI et du
minimum vieillesse, chômeurs,
étudiants, détenus)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

J'envoie un chèque de f
libellé à l'ordre de "Nitassinan CSIA",
adressé à : Nitassinan- CSIA, BP 317,
75229 Paris Cedex 05, France

notre adresse / our address
nuestra dirección

**Nitassinan C.S.I.A., BP 317
75229 Paris Cedex 05
France**



© Silvano Sabatini (CIMI)

Juan, dit « le Guépard », membre du Conseil indigène des montages, manifestation du 16 septembre 1996 à Boa Vista.